



**FRAUDE AU BAC**

**BENGHEBRIT  
PROMET DE NOUVELLES  
MESURES**

Page 4

**EXPLOSION DE GAZ À TÉBESSA**

**TROIS  
ENFANTS  
TUÉS**

Page 24

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



FOOTBALL/JO 2016

**LES  
VERTS  
À PIED  
D'ŒUVRE À RIO**



Page 17

*L'info, rien que l'info*  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*  
N° 2845 | Jeudi 28 juillet 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**IL LUI REPROCHE SES "DISCOURS NIHILISTES"**

# **BOUDEFLIKA TACLE L'OPPOSITION**

Pages 4-5



- **Retraite à 60 ans : les nouvelles règles de départ fixées**
- **Sécurité routière : durcissement de la loi**
- **Conseil constitutionnel : trois nouveaux membres nommés**
- **La liste des postes interdits aux binationaux établie**



**336**  
certificats d'agrément  
de terminaux mobiles  
délivrés en 2015 par  
l'ARPT.

**4.400**  
logements sociaux  
bientôt lancés en  
chantier à Meftah.

**93.665**  
commerçants contrôlés  
à travers le territoire  
national au 1<sup>er</sup> semestre  
2016.

### Sortie récréative au profit de 300 personnes aux besoins spécifiques

Plus de 300 personnes aux besoins spécifiques de différentes communes d'Alger ont bénéficié mardi d'une sortie récréative à la plage-pilote - Méditerranée - de Aïn-Benian aménagée spécialement pour cette catégorie. La plage a été aménagée d'équipements modernes adaptés à tous les handicaps (moteur et mental), notamment un tapis pour faciliter l'accès des handicapés à la plage et 20 mobi-chairs spécial nage importés et mis gratuitement à la disposition des handicapés. D'une valeur de 20 millions de centimes la chaise, le nombre de ces mobi-chairs sera augmenté graduellement. L'Agence urbaine chargée de la protection et de la promotion du littoral de la wilaya d'Alger, a procédé à l'acquisition d'équipements spéciaux pour permettre aux personnes aux besoins spécifiques une baignade en mer sans risque.

L'agence a aménagé des couloirs au profit de cette même catégorie, la plage-pilote de Aïn-Benian a été choisie parmi 67 plages autorisées à la baig-



nades à Alger, au regard de sa superficie de 15.000 m<sup>2</sup> et de sa facilité d'accès.

### Colonies de vacances pour 400 enfants issus de la commune de Mihoub



400 enfants, issus de Mihoub, une commune durement frappée par le séisme du 29 mai dernier, vont bénéficier prochainement de séjours en colonies de vacances. Initiés par le ministère de l'Intérieur et des

Collectivités locales, ces séjours d'une durée de 15 jours chacun permettront à ces enfants, qui ont subi des traumatismes psychologiques suite au séisme, de reprendre goût à la vie et de profiter pleinement de la période estivale.

Le site d'accueil choisi par les organisateurs, situé en l'occurrence dans la localité de Damous, dans la wilaya de Tipaza, abritera, tout au long de ce séjour, différentes activités d'animation et de divertissement destinés à rendre le sourire à ces enfants.

130 enfants se trouvent, depuis, le 23 juillet courant au camp de vacances de Damous, alors que deux autres groupes d'enfants sont attendus sur place entre le 6 août et le 2 septembre prochains.

Pour rappel pas moins de 260 enfants, issus de la commune de Mihoub et des villages environnants, ont bénéficié, entre le 18 juin et le 2 juillet, d'un séjour au "Village africain" de Sidi-Fredj, à la faveur d'une action de prise en charge psychologique similaire.

### Une centaine de bovins sauvés d'un incendie à Fréha

Une centaine de bovins ont été sauvés d'un incendie spectaculaire qui s'est déclaré dimanche après-midi dans la commune de Fréha, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile.

Les bêtes étaient dans un hangar situé au village Bouyzara. Dans cette bâtisse constituée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, pas moins de 9.000 bottes de foin étaient stockées.

Le départ du feu s'est vite transformé en un incendie spectaculaire nourri par les bottes de foin qui lui servait de combustible, ce qui a rendu très ardu le combat des pompiers contre les flammes. Plus d'une trentaine d'agents, trois camions anti-incendie et une ambulance ont été mobilisés par la Protection civile. Les efforts des hommes du feu ont été récompensés par la mise hors de danger de la totalité du cheptel bovin, au grand bonheur du propriétaire, "ému à tel point qu'il manquait de mots pour remercier comme il se doit les agents de la protection civile", selon les témoignages des riverains.



Deux agents de la Protection civile, incommodés par l'épaisse fumée, ont été admis au CHU de Tizi-Ouzou, où ils ont reçu les soins nécessaires.

### Un vacancier débarqué d'un avion à cause d'un... tatouage

Vent de panique lors de l'embarquement d'un avion en Suède. Un vacancier n'a pas pu monter à bord à cause... d'un tatouage. Ce passager devait s'en voler pour Héraklion, en Grèce. Mais au moment de monter dans l'avion à Stockholm, raconte la presse suédoise, le personnel de cabine a refusé qu'il mette un pied à bord, alerté par un autre voyageur. En cause : un tatouage sur son bras. Le personnel navigant de la compagnie Norwegian sa estimé qu'il s'agissait d'une inscription "ressemblant à un drapeau de Daech" ou à "un verset du Coran écrit en langue arabe". "Le commandant de bord a décidé que ce passager ne pouvait pas rester à bord et lui a demandé de débarquer après la réaction du personnel navigant et d'un autre passager. Cela ne concerne pas la police, le commandant de bord de l'avion a toute autorité pour agir à bord de son appareil", a réagi le chef de la police aux frontières de l'aéroport sans donner de précision sur la nature du tatouage. Ce n'est pas la première fois qu'une telle confusion se produit, illustration de la psychose ambiante. Mercredi, soit une semaine après l'attentat sanglant qui a fait 84 morts le 14 juillet à Nice, des passants ont cru voir dans un tissu noir avec des inscriptions blanches, suspendu à un balcon, un drapeau de Daech au dernier étage d'un immeuble, a rapporté Nice-Matin. En réalité, il s'agissait d'une serviette de plage aux couleurs de la Vendée...

### Blessé et perdu dans les montagnes, un ado survit grâce à un chien

Le chien est le meilleur ami de l'Homme, et ce n'est pas ce jeune Mexicain qui vous dira le contraire. Juan Heriberto Trevino, âgé de 14 ans, s'est perdu dans une montagne pendant 44 heures. C'est grâce à un chien, Max, que les secouristes ont retrouvé le garçon vivant. Juan n'avait rencontré Max que quelques heures avant de se perdre. Le 20 juillet dernier, l'adolescent était en balade avec son camp de vacances dans la Sierra Madre orientale, l'une des principales chaînes montagneuses du Mexique, lorsqu'il a perdu le groupe et a fini par tomber dans un ravin. Il était blessé, seul. Tout aurait pu finir très mal. C'était sans compter sur Max, un Labrador, qui a suivi Juan au fond du ravin. "Il est resté près de moi tout le temps. Je me sentais en sécurité", témoignera l'adolescent mexicain à la télévision locale. Avant d'ajouter : "Je l'ai attrapé et mis sur mes jambes, comme ça, je n'avais pas trop froid". Max a également trouvé un point d'eau pour que les deux compères puissent boire.

Les secouristes finiront par trouver Juan et le tireront de son mauvais pas. Martin Castillo, directeur adjoint de la police locale, s'est dit très étonné de cette histoire : "A cet endroit, il est facile de se perdre et les nuits sont très froides. Cet enfant a eu de la chance de trouver le chien." Juan a voulu adopter l'animal, mais malheureusement, celui-ci a déjà une famille.

D  
I  
L  
I  
T



### Ramtane Lamamra

"La demande de visa de Gideon Kouts a été introduite auprès de nos services par le Premier ministre français qui a inclus son nom dans la liste des journalistes qui devaient accompagner le Premier ministre, Manuel Valls, lors de sa visite officielle en Algérie, les 9 et 10 avril 2016."

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

# La Banque Al Baraka en conquérant

PAR IDIR AMMOUR

**A** titre d'exemple, dans sa nouvelle version spécial "Made in Algeria", le crédit à la consommation est considéré comme étant la baguette magique du gouvernement pour faire d'une pierre deux coups - la promotion de la production et de l'économie nationales, d'un côté, et de l'autre, épauler le citoyen au faible pouvoir d'achat à travers des facilités de remboursement. Car, aujourd'hui, le crédit à la consommation constitue un élément de la vie quotidienne de nombreux citoyens. Les achats à crédit sont nombreux, les offres se font de plus en plus souples et les octrois de plus en plus faciles. Juste à l'annonce de cette louable initiative tant attendue du citoyen, la concurrence s'annonce rude entre les différentes banques qui proposent leurs services. Alors qu'au début les observateurs croyaient que la réticence des citoyens sera de mise, vu la condition de consommer "Mantoudj Bladi". Mais la réalité a prouvé tout autre chose puisque selon les responsables de différentes institutions bancaires, les citoyens se bousculent pour de tels octrois. Comme nous l'avons annoncé dans nos précédentes éditions. Pour cette fois-ci, c'est le directeur marketing de la banque Al Baraka, Saïd Karim, qui a révélé à *Echorouk* que leur banque avait



Al Baraka se taille une place de leader dans le crédit à la consommation.

accordé - depuis quatre mois - des prêts sans intérêt à 1.400 Algériens pour un montant de 130 milliards de centimes pour l'acquisition de la Symbol fabriquée localement. Le directeur marketing d'Al Baraka a indiqué que la banque a reçu 3.000 dossiers, dont 1.600 au cours d'é-

tude, ajoutant que la deuxième phase du crédit à la consommation sera lancée en septembre 2016 en coïncidence avec la rentrée sociale. Des crédits qui permettent aux clients l'achat des meubles et de l'électroménager. Saïd Karim a souligné que l'opération du lancement du crédit à

la consommation auprès d'Al Baraka a duré deux mois, ajoutant qu'en l'espace de quatre mois elle a pu financer 1.400 Algériens. L'interlocuteur a dit également que l'expérience acquise par la banque de 2000 à 2009 lui a permis aussi de réaliser un taux élevé de souscription de crédit à la consommation sous sa nouvelle formule en 2016, ajoutant que Al Baraka propose un marge de bénéfice de 9 % annuellement qui englobe tous les frais dont ceux inhérents à l'assurance, l'assurance-vie. Par ailleurs, il a souligné que de nouveaux crédits à la consommation seront lancés à compter du mois de septembre prochain pour l'acquisition des meubles, de l'électroménager et des matériaux de construction conformément aux conventions conclues avec le partenaire social et les syndicats au niveau des entreprises publiques et privées. En outre, il a précisé que Al Baraka jouit d'une bonne santé financière, notamment après la révision à la hausse de son capital de 10 à 15 milliards DA ce qui permettra le financement de grands projets à l'avenir. Interrogé sur le e-paiement qui devrait être opérationnel avant la fin de l'année en cours, tel qu'annoncé par le gouvernement, le directeur marketing de la banque Al Baraka a répondu : "Nous sommes prêts et nous serons parmi les premiers à lancer l'opération". I. A.

ATTENTATS À TOKYO ET ROUEN

## L'Algérie condamne "avec force les attaques barbares"

PAR LAKHDARI BRAHIM

**L'**Algérie condamne "avec force" les attaques "barbare" et "terroriste" survenues ce mardi 26 juillet à Tokyo (Japon), dans un centre pour handicapés mentaux et Rouen (France), dans une église de Saint-Etienne-du-Rouvray, a indiqué le président Abdelaziz Bouteflika dans des messages de condoléances relayés par l'agence officielle de presse.

Le président Bouteflika a condamné "avec force" l'attaque "barbare" qui a ciblé un centre pour handicapés mentaux à Sagamiyara (Kanagawa), faisant 19 morts et 25 blessés.

"J'ai reçu avec une profonde affliction la nouvelle de l'attaque barbare qui a ciblé un centre pour handicapés mentaux à Sagamiyara (Kanagawa), faisant 19 morts et 25 blessés", a écrit le président de la République dans son message de condoléances à l'Empereur du Japon Akihito.

"Tout en condamnant avec force cet acte vil, je vous présente au nom du peuple et

du gouvernement algériens mes condoléances les plus attristées et adresse aux familles des victimes l'expression de ma profonde compassion en cette douloureuse épreuve, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", a-t-il conclu.

Le chef de l'État a ensuite exprimé "la condamnation par l'Algérie de l'attaque terroriste" perpétrée dans une église de Saint-Etienne-du-Rouvray et "sa solidarité avec la France en cette tragique circonstance", dans un autre message adressé au président François Hollande.

"C'est avec une vive émotion que j'ai appris l'horrible nouvelle de l'attaque terroriste perpétrée dans une église de Saint-Etienne-du-Rouvray au cours de laquelle un homme de culte a perdu la vie de la manière la plus atroce", a-t-il écrit.

"En cette douloureuse circonstance et devant un acte aussi inadmissible commis dans un lieu sacré, je vous exprime, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos condoléances les plus attristées et nos

sentiments de compassion", a indiqué le même responsable.

"L'Algérie, profondément choquée, condamne dans les termes les plus forts cet acte qu'aucune cause ne peut justifier, poursuit-il, soulignant que 'Islam qui sacralise la vie humaine et anoblit les autres religions du livre ne peut aucunement être souillé par un tel crime barbare'. 19 personnes ont été tuées et 25 blessées lors d'une attaque au couteau dans un centre pour handicapés mentaux au Japon, perpétrée aux premières heures mardi par un ancien employé.

En France, en Normandie précisément, deux hommes armés de couteaux se sont retranchés avec plusieurs otages dans une église à Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen, dans le nord du pays. Les deux hommes ont égorgé un prêtre avant d'être abattus par la police française.

Le groupe terroriste Etat islamique (EI) a ensuite indiqué via son organe de propagande Amaq que les deux hommes qui ont commis cette prise d'otages étaient "deux de ses soldats"

LUTTE ANTITERRORISTE

## 24 refuges détruits à Tizi-Ouzou et à Béjaïa

**V**ingt-quatre abris qui servaient de refuges pour terroristes ont été détruits avant-hier à Tizi-Ouzou et Béjaïa par deux détachements de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, deux détachements de l'ANP ont détruit, le 26 juillet 2016 à Tizi Ouzou et Béjaïa, 24 abris qui servaient

de refuges pour les terroristes", lit-on dans le communiqué. "Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation efficace de renseignements relatifs à la quantité (100 kg) de drogue saisie hier à El-Oued, un détachement combiné de l'ANP a arrêté deux autres narcotrafiquants et saisi un véhicule touristique et une autre quantité de kif traité s'élevant à

300 kilogrammes à Tébessa", ajoute la même source. A Bordj- Badji-Mokhtar, un détachement de l'ANP "a saisi 2 camions et 8.300 litres de carburant, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à Biskra, un contrebandier à bord d'un camion chargé de 4.800 unités de différentes boissons", conclut le communiqué. R. N.

FRAUDE AU BAC

## Benghebrit promet de nouvelles mesures à la rentrée

En visite à Tizi-Ouzou, hier, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, est revenue une fois de plus sur la fraude au Bac 2016.

"C'était une tentative terroriste pour abattre la société mais la société a relevé le défi. C'était une mauvaise expérience que nous avons su transformer en victoire", a déclaré Mme Benghebrit.

S'agissant des fraudeurs, la ministre a expliqué que "si les quatre personnes impliquées dans cette fraude ont été placées en détention provisoire et que si l'instruction suit toujours son cours, concernant les autres personnes qui ont partagé les sujets et les réponses sur les réseaux sociaux, il y a lieu de souligner que la fraude virtuelle n'existe pas dans le code pénal".

Pour lutter contre ce genre de fraude, la ministre promet de nouvelles mesures. "À la rentrée, nous allons demander l'introduction de nouvelles dispositions dans le code pénal pour adapter ainsi la loi aux nouvelles technologies de l'information et surtout sanctionner les fraudeurs à tous les examens de l'éducation nationale". "Celui qui photographie un sujet et l'introduit sur un réseau social dix minutes après sa distribution doit être inquiété, même sévèrement sanctionné", soutient-elle. Mme Benghebrit a assuré ne pas avoir annoncé l'enseignement des matières scientifiques en langues étrangères, comme le prétend la rumeur.

"L'enseignement se poursuivra dans la langue arabe mais la terminologie scientifique, en anglais et français notamment, sera introduite dans les manuels scolaires et dans des glossaires pour permettre aux élèves de participer aux concours et concours à l'étranger et pour mieux les préparer pour les études universitaires".

C. A.

DÉPART À LA RETRAITE À 60 ANS

# Le gouvernement adopte l'avant-projet de loi

La décision de rétablir le départ à la retraite à 60 ans vise, selon le gouvernement, à préserver et consolider le système national de retraite, attendu que les conditions actuelles ne permettent plus le maintien du dispositif de départ à la retraite sans condition d'âge.

PAR RIAD EL HADI

L'ordonnance de 1997 donnait la possibilité aux travailleurs de faire valoir leurs droits à la retraite à partir de l'âge de 50 ans et après 32 années de cotisations cumulées.

L'avant-projet de loi "rétablissant l'obligation d'un âge minimal" de retraite à 60 ans pour les hommes et 55 pour les femmes, prévoit des départs anticipés pour les travailleurs "en poste de haute pénibilité", et différés de cinq ans sous conditions pour certaines catégories à haute expertise ou déficitaires.

Le texte, adopté avant-hier par le Conseil des ministres, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, énonce notamment le "rétablissement de l'obligation d'un âge de départ en retraite de 60 ans (55 pour les femmes) avec un minimum de 15 ans de travail" et la "possibilité" pour le travailleur d'"exercer cinq années supplémentaires avec l'accord de l'employeur".

Le texte donne aussi la possibilité aux "travailleurs exerçant dans des métiers hautement qualifiés ou déficitaires (qui seront définis par voie réglementaire) d'exercer au-delà de l'âge de la retraite", précise le communiqué publié au terme de la réunion du conseil, présidée par le président Abdelaziz Bouteflika.

Il énonce aussi la possibilité pour les travailleurs en poste de haute pénibilité (qui seront définis par voie réglementaire) de bénéficier d'une retraite avant l'âge de 60 ans. Cet avant-projet vise également à "préserver l'avenir de la Caisse nationale des retraites (CNR) et les intérêts des retraités et tient compte aussi des préoccupations exprimées par les représentants



Plus qu'une poignée de semaines pour pouvoir prétendre à une retraite proportionnelle ou sans condition d'âge.

des travailleurs". Pour ce qui est du départ à la retraite sans condition d'âge, l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997 reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année en cours. La CNR continue, de ce fait, de recevoir et de traiter les dossiers liés à la demande de départ à la retraite proportionnelle et sans conditions d'âge.

## Préserver le système national de retraite

Cette révision est destinée à "sauvegarder la Caisse nationale des retraites (CNR) qui fait face à une forte augmentation des départs en retraite sans conditions d'âge ou en retraite proportionnelle, deux dispositifs mis en place dans les années quatre-vingt dix, à titre exceptionnel et transitoire, alors que le pays était confronté à d'importantes vagues de dissolutions d'entreprises et de compression des salaires", a noté le communiqué du

Conseil des ministres. La décision de rétablir le départ à la retraite à 60 ans a fait l'objet de concertation lors de la réunion de la tripartite de juin dernier dans "le souci de préserver et consolider le système national de retraite, d'autant plus que les conditions actuelles ne permettent plus le maintien du dispositif de départ à la retraite sans condition d'âge". L'ordonnance de 1997 donnait la possibilité aux travailleurs de faire valoir leurs droits à la retraite à partir de l'âge de 50 ans et après 32 années de cotisations cumulées.

Le maintien actuel de ce dispositif entraîne "des conséquences dommageables" aussi bien aux équilibres financiers de la CNR qu'à l'outil de production qui enregistre chaque année d'importantes déperditions au niveau de ses ressources humaines, notamment les plus qualifiées

"dans un dispositif qui s'est avéré souvent inégalitaire", a-t-on précisé lors de la dernière tripartite. Une étude du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), avait révélé qu'un grand nombre de postulants à la retraite sans conditions d'âge pouvaient encore être très utiles à leurs entreprises grâce à leur savoir-faire et leur expérience. Pour les pouvoirs publics, le départ à la retraite sans condition d'âge a favorisé le départ en masse de cadres compétents et d'une main d'œuvre qualifiée des entreprises nationales vers les sociétés étrangères. Le départ à la retraite sans condition d'âge est une mesure transitoire qui était destinée à atténuer les effets du Plan d'ajustement structurel (PAS) de 1994, mais qu'il n'est plus possible aujourd'hui de maintenir sous peine de porter préjudice aux équilibres financiers de la CNR. Il s'agit pour les pouvoirs publics, dans le sillage de la mise en œuvre du PAS, d'atténuer les effets induits par les fermetures d'entreprises et les compressions d'effectifs. L'Algérie s'était engagée à appliquer le PAS dans le cadre d'un accord signé avec le Fonds monétaire international (FMI) pour le rééchelonnement de sa dette extérieure dont le service avait atteint le taux record de 86 % des recettes d'exportations en 1993. L'objectif était également de libérer des postes de travail pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. Toutefois, ce dispositif s'est révélé, dans la durée, doublement pénalisant pour la CNR : elle verse des pensions à des travailleurs partis à la retraite avant l'âge légal, c'est-à-dire 60 ans, tout en ne percevant plus leurs cotisations.

R. E.

DÉLITS ROUTIERS

## Durcissement des sanctions et instauration du permis à points

PAR INES AMROUDE

La législation régissant la circulation routière marquée par le "fléau des accidents" mortels, sera renforcée en amont par des mesures préventives et en aval par le durcissement des sanctions, selon les termes d'un avant-projet de loi adopté avant-hier lors du Conseil des ministres. Ainsi, au titre des mesures préventives, il est, notamment proposé "le renforcement de la formation et de la qualification des conducteurs, en particulier les conducteurs professionnels, l'amélioration du contrôle technique et de sécurité routière, et la mise en place d'organes nationaux de prévention et de coordination dans le domaine de la sécurité routière", note le communiqué du Conseil des ministres. Au titre des mesures répressives des délits et contraventions liées à la circulation routière, il est proposé "le durcissement des classifications et des sanctions des délits et contraventions, ainsi que l'introduction du système de permis de conduire à points permettant le traite-

ment instantané des infractions". "La persistance d'un grand nombre d'accidents de la route avec leur lourd bilan notamment en vies humaines est à l'origine de cette proposition de révision de la législation organisant la sécurité routière", précise la même source. Le président Bouteflika, intervenant après l'adoption de ce texte, a notamment enjoint les services de sécurité routière à "redoubler d'efforts notamment durant cette saison estivale, pour appliquer avec rigueur la législation pertinente, dans le but de faire reculer le fléau des accidents de la route". Le chef de l'État a, également, "appelé l'ensemble de autorités concernées à diligenter l'application de ce projet de loi dès son adoption par le Parlement". Durant le seul premier semestre 2016, rappelle-t-on, les accidents de la route ont fait 1.919 morts et 21.290 blessés, selon le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR). Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, avait indiqué que les

accidents de la route coûtaient à l'État 100 milliards de dinars (un milliard de dollars environ) par an et que les nouvelles dispositions, adoptées dans le cadre de la révision du code de la route, visent essentiellement à réduire l'intervention humaine dans le processus de constat des infractions. Pour ce faire, il avait souligné l'importance de "l'introduction de nouvelles dispositions dans le code de la route, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route à l'origine des accidents de la circulation et la mise en place du permis à points".

Le projet de loi prévoit des augmentations de la valeur des amendes aux infractions à l'origine des accidents, notamment celles classées au 4<sup>e</sup> degré. L'amende est fixée entre 5.000 DA et 7.000 DA. Une nouvelle mesure a également été adoptée. Il s'agit du système de permis à points qui permettra, d'une part, de réduire l'intervention de l'élément humain dans le processus de constat des infractions et

d'autre part de mettre un terme à toutes formes d'indulgence à l'égard des contrevenants. Dans le même cadre, la Délégation nationale à la sécurité routière qui sera mise en place en remplacement du Centre national de prévention et la sécurité routière (CNPSR), d'ici à fin 2016, aura pour mission d'appliquer les décisions du gouvernement pour endiguer le "terrorisme routier". Cette délégation, composée de spécialistes des différents secteurs concernés, aura pour mission la "mise en œuvre des orientations stratégiques du gouvernement dans le domaine de la sécurité routière", avait précisé le président du CNPSR, Ahmed Naït El Hocine. L'objectif est aussi de "garantir l'efficacité de la politique routière à travers l'implication de l'ensemble acteurs concernés par la sécurité sur les routes", a relevé M. Naït El Hocine, précisant que la délégation "sera généralisée au niveau local pour activer la politique de sécurité routière dans les différentes régions du pays". I. A.

IL LUI REPROCHE SES "DISCOURS NIHILISTES"

# Le chef de l'État tacle l'opposition

Une fois encore le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, reconnaît que la situation financière du pays est peu reluisante. Lors de la réunion d'avant-hier, du Conseil des ministres, il a invité tous les responsables à dire la vérité aux citoyens sur cette difficile situation.

PAR KAMAL HAMED

Meux informés, "les citoyens seront moins exposés aux discours nihilistes, et seront également davantage mobilisés pour l'effort et la solidarité en vue de faire face à la conjoncture financière difficile actuelle" dira, en effet, le président Bouteflika. Est-ce à dire que les responsables n'ont pas jusqu'à présent dit toute la vérité sur cette situation par trop difficile ? C'est possible mais le président de la République vise, à travers cette invite, à priver tous ceux qui attaquent le gouvernement sur ce plan à séduire les Algériens et les retourner contre les gouvernants. Il s'agit bel et bien, dans ce cas précis, des partis de l'opposition. Ces derniers ne cessent en effet d'attaquer le gouvernement sur son incapacité à gérer cette difficile situation financière, qu'il n'a pas du reste vu venir, et, surtout, à cacher la vérité aux Algériens. Il faut dire que ce n'est que récemment, et alors que la crise est là depuis deux années maintenant, que le gouvernement a commencé à admettre que la situation est effectivement par trop difficile. Car auparavant le discours était empreint d'optimisme alors que le baril du pétrole chutait



Abdelaziz Bouteflika.

à son plus bas niveau et que les finances du pays s'amenuisaient de plus en plus. D'ailleurs c'est le chef de l'État en personne qui a été le premier à reconnaître que cette situation est très préoccupante. Le chef de l'État reproche donc à l'opposition

de tenir des "discours nihilistes". Ce n'est pas la première fois que le président tacle ainsi l'opposition alors que cette dernière ne rate aucune occasion pour mettre en avant "l'incompétence" du gouvernement. Mais cela dit, le président

Bouteflika a relevé que "malgré les tensions qui pèsent actuellement sur les recettes publiques, l'État n'a pas changé d'un iota sa politique puisqu'il a maintenu les avantages octroyés aux investissements". Mais en contrepartie de cette démarche, a encore précisé le chef de l'État, "la nation attend des opérateurs économiques plus de dynamisme dans l'investissement, la création d'emplois, et la conquête de parts sur les marchés extérieurs". Le président confirme ainsi la volonté de l'État à affiner sa politique de justice sociale. "C'est là la signification et l'objectif des projets de loi sur les retraites et sur les petites et moyennes entreprises, ainsi que du nouveau modèle de croissance économique que nous venons d'adopter aujourd'hui", a-t-il encore souligné. Pour ce faire il a invité tous les partenaires, y compris donc le gouvernement, à poursuivre et à élargir la concertation pour bâtir des consensus autour des réformes et des mutations qui devront être menées dans le domaine social, d'autant que ces réformes et ces mutations ne remettront pas en cause les principes de justice sociale et de solidarité nationale consacrés dans notre pays. **K. H.**

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## Bouteflika nomme trois nouveaux membres

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à la signature d'un décret présidentiel portant nomination de trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel, indique un communiqué de la présidence de la République.

Il s'agit de :

- Mohamed Habchi, vice-président du Conseil constitutionnel
- El Hachemi Brahmi, membre du Conseil constitutionnel, élu au sein de la Cour suprême
- Kamel Feniche, membre du Conseil constitutionnel, élu au sein du Conseil d'État.

La nomination de ces trois nouveaux

membres intervient conformément à l'article 183 de la Constitution qui a élargi la composition du Conseil constitutionnel de 9 à 12 membres, précise le communiqué de la présidence de la République.

Dans son article 183, la Constitution de février 2016 stipule que "le Conseil constitutionnel est composé de douze (12) membres : quatre (4) désignés par le président de la République dont le président et le vice-président du Conseil, deux (2) élus par l'Assemblée populaire nationale, deux (2) élus par le Conseil de la nation, deux (2) élus par la Cour suprême et deux (2) par le Conseil d'État. En cas d'égalité de voix entre les membres du Conseil constitutionnel, la voix de son président est prépondérante", stipule le

même article qui précise qu'"aussitôt élus ou désignés, les membres du Conseil constitutionnel cessent tout autre mandat, fonction charge, mission, ainsi que toute autre activité ou profession libérale".

"Le président de la République désigne pour un mandat unique de huit (8) ans le président et le vice-président du Conseil constitutionnel. Les autres membres du Conseil remplissent un mandat unique de huit (8) ans et sont renouvelés par moitié tous les quatre (4) ans", selon les dispositions de ce même article. Le Conseil constitutionnel est une institution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution. Il veille, en outre, à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives. Il étudie, dans leur

substance, les recours qu'il reçoit sur les résultats provisoires des élections présidentielles et des élections législatives et proclame les résultats définitifs de toutes les opérations prévues à l'alinéa précédent. Il se prononce également par un avis sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements. Le Conseil constitutionnel est doté de l'autonomie administrative et financière. **R. R.**

### CORRECTIONS ET TRANSCRIPTIONS DES ACTES D'ÉTAT CIVIL Des mesures de facilitation

Lors de sa réunion, avant-hier, sous la direction du président Bouteflika, le Conseil des ministres a, entre autres décisions, adopté un projet de loi visant à faciliter les démarches aux nationaux souhaitant faire effectuer des corrections sur leurs actes d'état civil.

Toute demande effectuée en ce sens signale, mercredi, la chaîne 3 de la Radio nationale, pourra, désormais, être introduite par le biais de l'internet auprès des juridictions administratives habilitées, autant par les citoyens établis dans le pays que ceux résidant à l'étranger.

Ce type de facilitation pour faire établir ou transcrire un acte d'état-civil, inscrit dans ce projet de loi, s'inscrit dans le sens de la modernisation des instruments des instances judiciaires. **R. N.**

EXIGEANT "LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE EXCLUSIVE"

## La liste des postes interdits aux binationaux fixée

PAR RANIA NAILI

L'avant-projet de loi fixant les hautes responsabilités de l'État ainsi que les fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive vient d'être adopté en Conseil des ministres tenu avant-hier, selon un communiqué publié via l'agence officielle APS.

Les dispositions de ce texte concernent les présidents des deux chambres du Parlement et le président du Conseil constitutionnel, le Premier ministre et les

membres du gouvernement, les présidents de la Cour suprême et du conseil d'État, le gouverneur de la Banque d'Algérie, les responsables des organes de sécurité ainsi que le président de la Haute instance indépendante chargée de la surveillance des élections, précise un communiqué du Conseil des ministres. En ce qui concerne le ministère de la Défense nationale, le "projet de loi englobe les principales responsabilités et fonctions au sein de l'Armée nationale populaire et prévoit également que celles-ci pourraient être élargies à toute autre responsabilité mili-

taire qui sera décidée par décret présidentiel", selon la même source.

"La mise en œuvre de ces dispositions se fera avec la production par le concerné, d'une déclaration sur l'honneur de sa nationalité algérienne exclusive", ajoute-t-on dans le communiqué. Cet avant-projet de loi vient préciser l'application de l'article 63 (51) de la Constitution sur la nationalité algérienne exclusive requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'État et aux fonctions politiques qui a suscité une grande polémique. **R. N.**

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,  
du Journaliste Professionnel**  
*Deuxième édition, 22 octobre 2016*

*« La femme algérienne,  
acteur majeur du développement économique et social »*

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

**Objectifs:**

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

**Catégories du prix :**

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

**Conditions de participation :**

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

**Thème du concours : « La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »**

**Modalités d'attribution du prix :**

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

**Dossier de candidature :**

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

**a) Pièces administratives :**

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

**b) Œuvre objet de participation :**

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

**c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :**

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

**Dépôt des dossiers :**

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

**La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.**

**Formulaire de candidature :**

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

POLLUANTS ORGANIQUES

# L'Algérie élabore son plan de réalisation de la convention de Stockholm

*L'Algérie est en cours d'élaboration de son deuxième plan national de la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques en prévision de la conférence des parties de cette convention prévue à la mi-2017.*



**C'**est ce qu'a indiqué le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelkader Ouali, lors d'une rencontre internationale sur "l'actualisation des plans nationaux de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les nouveaux polluants organiques persistants (POPS), et ce, dans la perspective de la réunion des parties (COP8) qui se déroulera du 23 avril au 3 mai 2017 à Genève".

Cette rencontre à Alger a été organisée par le Centre national des technologises de production plus propres (CNTPP) en collaboration avec le Programme de coopération allemande au développement (GIZ).

Sur une liste de 26 POPS identifiés par la Convention de Stockholm, l'Algérie est concerné par cinq de ces derniers, allant entre pesticides et

Polychlorobiphényle (PCB) ou askarels qui sont des huiles très toxiques et peu biodégradables, se trouvant notamment dans les transformateurs et radiateurs.

Pour M. Ouali, "l'empreinte des produits chimiques se retrouve dans quasiment tous les êtres vivants, y compris les êtres humains", ajoutant que les polluants organiques persistants sont particulièrement "préoccupants".

C'est ainsi que dans le cadre de son premier plan national de mise en œuvre (PNM) de la convention de Stockholm, l'Algérie avait ciblé en priorité les PCB

contre lesquels une opération d'élimination a été réalisée. Durant cette opération, a fait savoir le ministre, l'Algérie avait éliminé 440 tonnes d'huiles à base de PCB, 605 tonnes de terres contaminées par les PCB, ainsi que 34 tonnes de déchets souillés par les PCB.

Par ailleurs, M. Ouali a indiqué que cette rencontre d'Alger constituait un espace d'échange, d'expertise et de renforcement des capacités des experts des pays couverts par le centre régional d'Afrique du nord de la Convention de Stockholm représenté, pour la deuxième

fois, par le CNTPP.

Pour la directrice générale du CNTPP, Mme Dahleb, cette rencontre a pour objectifs la promotion de la gouvernance au niveau national et régional en faveur d'une gestion durable des produits chimiques, et le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre pratique de cette convention internationale.

Adoptée en mai 2001 à Stockholm et entrée en vigueur en mai 2004, cette convention compte aujourd'hui 197 États-parties et a tenu 7 conférences des parties durant lesquelles

chaque pays à l'obligation de mettre en œuvre et d'actualiser un plan dit "de mise en œuvre". L'Algérie a signé cette convention le 5 septembre 2001 et l'a ratifiée par un décret présidentiel le 7 juin 2006. La convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants est un accord international qui interdit un certain nombre de substances chimiques très polluantes (aldrine, chlordane, dieldrine, endrine, heptachlore, hexachlorobenzène, mirex, toxaphène, PCB...).

R. E.

PRODUITS ALIMENTAIRES

## 90.665 commerçants contrôlés au 1<sup>er</sup> semestre 2016

Les actions de contrôle de produits alimentaires durant le premier semestre 2016 se sont soldées par le contrôle de 93.665 commerçants de gros, détail et de services à travers le territoire national et exerçant notamment dans l'alimentation générale, la boucherie, la boulangerie et la restauration rapide.

Au cours de ces actions, engagées par les services du ministère du Commerce dans le cadre de la prévention des risques sanitaires pouvant découler de la consommation

de denrées alimentaires exposées à l'air libre sous le soleil et en l'absence du respect des conditions d'hygiène, de salubrité et de conservation, 5.535 commerçants ont été mis en demeure à l'effet de ne plus recourir à ces pratiques, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

De même, 7.493 infractions ont été relevées, lesquelles ont donné lieu à l'établissement de 4.331 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition

de fermeture de 679 locaux commerciaux, a ajouté cette source.

Ces opérations se sont également traduites par la saisie de 28.311 litres de diverses boissons et eaux minérales, lait et yaourt ainsi que 26.728 tonnes de produits alimentaires sensibles (œufs, viandes, pain, produits laitiers, pâtisseries, épices, semoules...), et ce, pour une valeur globale de 4,103 millions de dinars.

Lancée en 2014, cette opération de prévention, a consisté, dans une première

phase, à sensibiliser les commerçants concernés des risques pouvant découler de la consommation de denrées alimentaires exposées à l'air libre sous le soleil et en l'absence du respect des conditions d'hygiène, de salubrité et de conservation, et, dans, une seconde phase, à mettre en œuvre un programme de contrôle spécifique.

R. E.

ECONOMIE FRANÇAISE

## La remontée du chômage se prolonge

La remontée du chômage amorcée en mai après deux mois de baisse s'est prolongée en juin en France sous l'effet d'une hausse sensible du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, selon les chiffres publiés mardi par le ministère du Travail. Le nombre de demandeurs de catégorie A (sans aucune activité) a ainsi progressé de 0,2 % le mois dernier pour atteindre 3.525.700, soit 5.400 de plus qu'à fin mai. En ajoutant les catégories B et C (personnes exerçant une activité réduite), le nombre d'inscrits à Pôle emploi a augmenté de

0,1 %, soit 6.300 personnes de plus en un mois, à 5.434.600 (5.733.900 en incluant les départements d'Outre-mer).

Sur un an, les demandeurs de catégorie A sont en recul de 0,7 % mais ceux des catégories A, B et C augmentent de 0,9 %.

La hausse de juin est due pour l'essentiel aux moins de 25 ans, catégorie dont les demandeurs d'emploi progressent de 0,8 % à 511.400, un plus haut de quatre mois. Le nombre de chômeurs reste stable chez les 25-49 ans et augmente de 0,2 % chez les 50 ans et plus. Sur un an, le total de

jeunes chômeurs recule encore de 5,7 % et celui des 25-49 ans de 1,2 %, alors qu'il augmente de 3,8 % chez les seniors.

Le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, considérés comme chômeurs de longue durée, s'inscrit en baisse de 0,9 % en juin, à 2.429.200, au plus bas depuis septembre 2015. Mais il s'accroît encore de 2,3 % par rapport à un an plus tôt.

Leur proportion dans le nombre total de chômeurs diminue de 0,5 point à 44,7 %. Sur les trois mois à fin juin, les entrées à

Pôle emploi ont bondi de 8,2 % par rapport aux trois mois précédents, à 550.700 en moyenne, en raison notamment d'une forte hausse (+15,5 %) des fins de mission d'intérim avant l'été.

Dans le même temps, les sorties de Pôle emploi ont progressé de 8,1 %, avec un niveau toujours élevé de radiations administratives (+17,4 %) et d'entrées en stage (+53,5 %).

R. E.

## TIZI-OUZOU

**Baisse de la criminalité durant le 1er semestre 2016**

Une baisse de la criminalité a été enregistrée à Tizi-Ouzou durant le premier semestre 2016 comparativement à la même période de l'année 2015, selon un bilan diffusé, lundi par, le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Ainsi, au volet de la Police judiciaire et durant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2016, ce même corps de sécurité a traité un total de 688 affaires s'étant soldées par l'interpellation de 106 personnes, contre un total de 721 affaires et 122 individus arrêtés durant la même période de l'année dernière. Parmi ces 688 crimes et délits traités, les atteintes aux biens arrivent en tête de liste avec 367 affaires enregistrées. Suivent les atteintes aux personnes qui totalisent 313 affaires. Comparés à la même période de l'année 2015, il a été enregistré 381 crimes et délits contre les biens et 312 autres contre les personnes.

S'agissant du volet sécurité routière, le même bilan fait état d'une "nette amélioration" comparé à 2015. Durant les six premiers mois de l'année en cours, les services de la Gendarmerie ont eu à intervenir dans 135 accidents de la circulation ayant fait 24 morts, et 249 blessés.

Durant le même semestre de 2015, il a été déploré 192 accidents ayant fait 33 morts et 345 blessés. Cette baisse est le fruit des efforts menés par la Gendarmerie pour sensibiliser les usagers de la route par des actions préventives et dissuasives. A ce titre, le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale a dressé un total de 696 barrages et effectué 952 patrouilles qui se sont soldés par 3 700 P-V dressés et 5.787 permis de conduire retirés, de janvier à juin dernier. Durant cette même période, les différents services du groupement de la Gendarmerie nationale ont effectué un total de 14.826 interventions, 23 opérations de sécurisation de manifestations culturelles, économiques et sportives, et assuré 388 escortes. Ils ont également traité 42 affaires liées à la vente illicite de boissons alcoolisées, 3 autres liées à l'extraction illicite de sable des oueds avec récupération de plus de 2,5 tonnes de sable. En outre, il a été enregistré 2 affaires d'atteinte à l'ordre public et 6 autres dans le cadre de la lutte contre le trafic et la consommation de stupéfiants, ainsi que deux affaires de faux et usage de faux (fausse monnaie) et trois liées à l'immigration clandestine.

## ADRAR

**Prise en charge de 80 toxicomanes**

80 toxicomanes sont pris en charge cette année par le centre intermédiaire de soins de la toxicomanie d'Adrar, ont indiqué les responsables du centre.

Le centre en question a relevé un "inquiétant" indicateur d'accroissement de toxicomanes en milieu de jeunes, y compris chez les filles bien que leur taux ne dépasse pas les 20 % du nombre total. La Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie a été marquée, dans la wilaya d'Adrar, par l'organisation, à la faveur d'un programme arrêté par l'Office des établissements de jeunes (Odej) et d'autres instances et associations, d'une série d'activités mettant en garde contre ce fléau, ainsi que des communications sur le thème animées par des psychologues et cadres des structures juvéniles et des services sécuritaires.

Les services de la sûreté nationale ont relevé depuis le début de cette année 31 affaires liées à la lutte contre les stupéfiants, ayant donné lieu à la saisie de 9,1 kg de drogues et 4.821 comprimés de psychotropes, ainsi que l'arrestation de 44 individus impliqués, dont 32 ont été mis en détention provisoire.

APS

## JIJEL, ENTRE MER ET MONTAGNE

**Invitation de la corniche au voyage**

*En visitant Jijel, on ne peut pas repartir sans découvrir sa célèbre corniche qui s'étire, d'Est en Ouest, sur 120 km de côtes où le bleu de la mer domine en rivalisant avec la verdure des montagnes, comme pour ajouter un plus au décor déjà édénique depuis la nuit des temps.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**D**on du Ciel, ce cadre a fait que Jijel reste courtisée, pas uniquement en été pour ses belles plages, mais aussi le reste de l'année en raison de son hospitalité légendaire, de sa population accueillante mais surtout de la sérénité et de la tranquillité qui y règnent.

Se présentant comme une carte postale naturelle, la corniche jijelienne est une vraie merveille tout autant que ses célèbres "Grottes", situées dans la commune de Ziama Mansouriah, à l'ouest de la wilaya, affirme l'APS, ajoutant que chaque mètre linéaire parcouru invite à l'extase et à la découverte des multiples féeries et curiosités de Dame nature.

Il n'y a pas que la mer qui attire à Jijel ses amoureux ou habitués, mais toute une panoplie de sites constitue une attraction incontournable, indique l'APS, soulignant qu'enchantement, extase et émerveillement peuvent être des attributs spécifiques à cette contrée édénique qui décline une invitation au voyage.

Durant leur séjour, les visiteurs qui mettent pied à terre à Jijel ne manquent pas de se rendre dans les sites naturels et touristiques qui font la réputation de cette région, à commencer par les mythiques Grottes merveilleuses de Ziama Mansouriah, qui suscitent encore et toujours la curiosité de milliers de visiteurs.

Selon l'APS, mises au jour lors des travaux d'ouverture de la RN 43, en direction de Béjaïa, en 1917, ces grottes, qui sont d'une beauté exceptionnelle et d'une rare splendeur avec une architecture que seule la nature connaît le secret, sont situées à 35 km à l'ouest de Jijel sur des falaises rocheuses, et ces excavations présentent une multitude de stalactites et stalagmites aux formes de sculptures étranges. Montantes et descendantes, ces



concréments de calcaire ont la particularité d'être des instruments de musique en les pianotant à la main ou avec un objet !

Le grand phare Ras-El-Afia, autre site qu'on ne rate pas facilement, veille sur une plage très populaire à grande fréquentation, située à 6 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya.

Depuis des lustres, l'édifice de blanc vêtu se dresse dans une attitude hiératique pour alerter les navires de passage dans la région, ou aussi signaler aux avions en survol de nuit qu'ils sont au-dessus de Jijel. Bâti par le tailleur de pierre, Charles Salva, en 1865, cet immeuble fait partie du patrimoine de l'antique Igilgili, tout comme un autre élément marquant du patrimoine local, en l'occurrence la statue en bronze du "pêcheur raccommoquant son filet" par le sculpteur Guglielmi qui se maintient toujours face à l'Hôtel de ville (place de la République), sous des platanes séculaires.

Couvrant une superficie de 3.807 hectares, en prise directe sur la mer Méditerranée dans le golfe à l'ouest de la wilaya, le Parc national de Taza (PNT), autre curiosité d'Igilgili, est inclus dans le réseau mondial des réserves de la biosphère de l'Unesco et renferme des écosystèmes marins et terrestres au niveau desquels on dénombre plusieurs espèces végétales protégées par la loi.

D'année en année, cette région est le théâtre d'une déferlante de touristes, visiteurs et estivants de tous les coins du pays, voire de l'étranger qui débarquent en explorateurs dans une région dont le charme et la beauté sont une symphonie de la nature, souligne l'APS.

A Jijel, généralement, les saisons estivales se suivent et se ressemblent, mais celle-ci semble déroger à la tradition pour la bonne raison que les autorités locales entendent mettre de l'ordre "dans la maison" et éviter les "erreurs commises" par le passé sur plusieurs plans.

En matière de gestion des plages, les directives du Gouvernement sont appliquées à la lettre, comme on a pu le constater au niveau de plusieurs plages où le squat et racket des estivants n'ont plus droit de cité car aucune forme de squat de plages n'est tolérée, aucune forme d'exploitation illégale d'espaces publics n'est autorisée. Tout manquement à la réglementation est signalé et les services de sécurité (Police et Gendarmerie ainsi que la Protection civile pour secourir les baigneurs en danger) veillent au grain.

L'essor pris par le tourisme de montagne qui reprend ses lettres de noblesse depuis ces dernières années est incontestablement la nouveauté à Jijel, remarque l'APS, ajoutant que de nombreux citoyens et familles, notamment du Sud du pays, préfèrent les localités montagneuses à la mer, à la recherche de la fraîcheur et de la quiétude, ainsi la Grande bleue est leur seconde option durant leur séjour dans la région de Jijel.

Pour cet été, cerise sur le gâteau à Jijel : le transport maritime est assuré depuis Alger via Azzefoun (Tizi-Ouzou) et Béjaïa, et par avion avec Marseille (chaque vendredi), en plus de ses liaisons quotidiennes en direction de la capitale Alger, preuve d'une ouverture, tous azimuts et surtout pour impulser le tourisme.

B. M.

## BEJAIA, FEUX DE FORÊT

**Plus de 300 ha de végétation partis en fumée**

Plus de 300 hectares de végétation ont brûlé ces derniers jours heures dans les massifs forestiers de la wilaya de Bejaïa, causés essentiellement par l'effet combiné de la sécheresse et des températures records, qui se sont abattus sur la région, a indiqué la Conservation des forêts.

17 incendies ont du être déplorés aux quatre coins de la wilaya dont 11 demeurent toujours en ignition, notamment dans le massif de Gouraya aux alentours nord de la ville de Béjaïa, qui en l'espace d'une nuit (de jeudi à vendredi derniers) a consommé plus de 150 hectares d'espèces végétales diverses et menacé un conglomerat de maisons implantées au pied

de Yemma Gouraya, la sainte de Béjaïa. "La priorité a été donnée à la protection des populations", a souligné le conservateur des forêts, Ali Mahmaoudi, indiquant toutefois que malgré la difficulté de l'intervention, "aucun dommage ni victime n'a été déploré".

Les secours ont eu fort à faire, a-t-il expliqué, en raison du relief accidenté du site et des vents violents qui soufflaient dessus, ajoutant que "le feu s'est rapidement propagé malgré la grande mobilisation des secours et des riverains venus nombreux prêter main forte".

Les feux faisaient encore rage, vendredi à midi, rendant l'air irrespirable dans toute

la ville, qui à l'occasion s'est retrouvée recouverte d'un épais nuage de fumée et de cendre. Cette difficulté des secours à intervenir a été relevée, également, dans plusieurs autres endroits victimes d'incendies, notamment dans la région orientale, à Darguina, ou occidentale, à l'instar des massifs de Fenaïa et de Taourirt Ighil (Adekar), où plus de 150 hectares ont dû partir en fumée. Leur position en crête, la nature accidentée de leurs reliefs, leur éloignement des sources d'eau, accablés par la chaleur et les vents tourbillonnants, ont rendu la lutte contre les incendies sans effets probants, dira M.Mahmoudi.

APS

CONSTANTINE, CAPACITÉS DE STOCKAGE DE CÉRÉALES

## Renforcement par 2 silos

*Les capacités de stockage de céréales à Constantine, estimées actuellement à 1,2 million de quintaux, seront prochainement renforcées grâce à la réalisation de deux silos totalisant 700.000 quintaux, a indiqué le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).*

PAR BOUZIANE MEHDI

**D'**une capacité de 500.000 quintaux, le premier silo est en cours de réalisation dans la commune d'El-Khroub, a précisé Ahmed Souiad lors d'une rencontre-évaluation de la campagne moissons-battages, tenue au siège de la Direction des services agricoles.

Le même responsable a assuré que les travaux de réalisation de ce projet avancent à un rythme jugé "satisfaisant", atteignant 60% et seront réceptionnés en mars 2017, tandis que le second silo est prévu dans la commune de Zighoud-Youcef, d'une capacité de 200.000 quintaux, dont les travaux de réalisation sont en voie de lancement.

Une fois réceptionnés, ces deux projets permettront de répondre aux préoccupations des céréaliculteurs, souvent confrontés à des difficultés de stockage et de conditionnement des récoltes lorsque l'année est bonne, a encore indiqué Ahmed



Souiad. De son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Yassine Ghediri, a souligné que la production céréalière prévue au titre de la campagne moissons-battages 2015-2016 connaîtra une nette augmentation passant de 1,2 million de quintaux enregistrés la saison agricole 2014-2015 à 1,5 million de quintaux attendus cette année.

Selon l'APS, le DSA a affirmé qu'en dépit du stress hydrique qu'a connu la région durant les mois de janvier, février et mars derniers, cette production connaîtra une évolution favorisée par la bonne pluviométrie enregistrée les mois d'avril et de mai derniers, le suivi de l'itinéraire technique par les fellahs et la disponibilité des semences et engrais, notant que 98.840 quintaux de semences certifiées et ordinaires et 133.396 quintaux d'engrais ont été distribués aux agriculteurs.

En préparation de la campagne labours-semaillages 2016-2017, un total de 45.000 quintaux de semences a été acheminé vers

les wilayas de l'Ouest, vu la sécheresse énorme enregistrée cette année dans ces régions, a fait savoir le même responsable, rappelant que la campagne moissons-battages, lancée le 12 juin dernier, a touché 66.900 hectares, dont 47.294 ha pour le blé dur, 17.050 ha pour le blé tendre, 4.832 ha pour l'orge et 724 ha pour l'avoine.

Cette saison, les communes d'Aïn-Abid, Ibn-Badis et El-Khroub ont réalisé une production jugée probante, soit un rendement moyen de 24 quintaux/hectare réalisé jusqu'à présent, a précisé le DSA, signalant que 1,32 million de quintaux ont été à ce jour présent collectés par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), et qu'un total de 500 moissonneuses batteuses, dont 57 relevant de la CCLS et 15 points de stockage, ont été mobilisés dans la wilaya pour assurer la réussite et le bon déroulement de cette campagne.

B. M.

EL-BAYADH, AIRES STEPPIQUES MISES EN DÉFENS

## Alternative pour augmenter les revenus des collectivités steppiques

Les aires steppiques mises en défens de la wilaya d'El-Bayadh sont devenues ces dernières années une ressource financière importante pour les nombreuses communes de cette wilaya dont les responsables voient en leur location une source de revenus incontournable, en particulier avec la baisse des recettes fiscales.

L'opération de location des aires steppiques mises en défens comme aires de pacage au profit des éleveurs de bétail se limite actuellement à deux périodes de l'année : deux mois en automne et deux mois au printemps, a affirmé le responsable du Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS) à El-Bayadh, Ahmed Moussa.

Les recettes produites par cette opération, qui consiste en la location d'aires de pacage à raison de 1.000 DA/hectare et celle d'aires de culture pastorales à 2.000 DA/hectare, iront à hauteur de 70 % aux communes concernées et 30 % aux Domaines de l'État, a-t-il expliqué.

La location des aires steppiques représente une alternative économique importante et incontournable notamment pour les collectivités locales éloignées et démunies dont la commune de Rogassa qui n'a bénéficié d'aucun projet d'investissement et ne dispose d'aucune ressource fiscale, à l'exception de la location des aires steppiques mises en défens, a indiqué le président de l'APC de Rogassa (60 km au nord de la wilaya d'El-Bayadh), Abdenacer Hakmi. Une vision partagée par nombre d'élus locaux de la wilaya d'El Bayadh notam-

ment des communes de Cheguig, Aïn-Orak et Kef-El-Ahmar.

Les revenus de cette collectivité locale ont atteint 6,3 millions de dinars durant les mois d'avril et de mai, grâce à la location de près de 5.000 hectares de la superficie steppique de la wilaya.

Plusieurs présidents d'APC de la wilaya d'El-Bayadh espèrent assurer une meilleure organisation de l'opération de location des aires steppiques mises en défens, notamment en bénéficiant de plus larges prérogatives, afin de mettre un terme aux infractions enregistrées au niveau de ces aires, outre la nécessité de promulguer des lois répressives permettant une intervention sur le terrain pour venir à bout à l'anarchie provoquée par certains éleveurs qui veulent exploiter, à titre gracieux, ces aires, a précisé M. Hakmi. La superficie consacrée aux aires steppiques mises en défens ouvertes à la location est estimée à 19.365 hectares, outre les 510 hectares consacrés aux plantations fourragères, le tout réparti sur 30 espaces à travers le territoire de 13 communes parmi les 22 communes que compte la carte géographique de la wilaya d'El-Bayadh. Les plus grandes aires steppiques mises en défens se trouvent dans les communes de la daïra de Rogassa (nord de la wilaya d'El-Bayadh), ont indiqué les services du HCDS.

La situation physiologique de ces aires steppiques qui se trouvent à travers la wilaya d'El-Bayadh, indique la possibilité d'exploiter près de 500.000 hectares par an

et son ouverture à l'opération de location au profit des éleveurs de façon à garantir l'équilibre écologique de tous ces espaces afin de permettre la mise en jachère de la terre et de régénérer ainsi le couvert végétal régulièrement, a indiqué la même source.

Le territoire de la wilaya dispose actuellement de près de 800 hectares de aires steppiques mises en défens qui ont contribué largement à la lutte contre la désertification, à la régénération du couvert végétal dans plusieurs régions, ainsi qu'au repeuplement de certaines espèces avifaunes en voie de disparition dans la région, à l'instar du lapin et de certaines espèces d'oiseaux. Dans le même contexte, l'opération de location des aires steppiques mises en défens a été accueillie favorablement par les éleveurs car elle leur évite le déplacement vers le nord du pays pour chercher des surfaces de plantations fourragères, ont souligné des éleveurs. Pour certains, l'opération constitue une solution économique d'une grande importance pour les éleveurs de la région, notamment en cette période marquée par la flambée des produits fourragères, dont l'orge qui est cédé autour de 3.000 DA/quintal sur le marché parallèle.

Ceci, au moment où les surfaces mises en location, à raison de 1.000 DA/ha par mois pour les zones mises en défens, allègent les charges supportées par les éleveurs pour l'acquisition d'aliments de bétail, a révélé l'un des éleveurs.

APS

TISSEMSILT

## Parc national de Theniet El-Had

Une vaste opération de nettoyage du parc national de cèdre de Theniet El-Had (Tissemsilt) a été concrétisée mi-juin dernier, à l'initiative de la Direction générale des forêts (DGF), a-t-on constaté.

Inscrite dans le cadre de la large campagne nationale de nettoyage des parcs nationaux à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des forêts et du plan national de lutte contre les feux, cette action a vu la participation de 350 éléments de la protection civile, des forêts, des Scouts musulmans algériens (SMA) et de l'association de protection de l'environnement et de développement durable de Theniet el-Had.

Cette initiative, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur central de protection faunistique et florale à la DGF, Abdelkader Benkheira a porté sur l'enlèvement d'ordures et d'herbes sèches de l'entrée principale de la forêt El-Medad et du site naturel Ouarthan. Elle vise à dégager les débris et déchets laissés par les visiteurs au parc national de cèdre pour éliminer tout risque d'incendie, selon le conservateur des forêts, Abdellatif Zerhouni.

Le directeur central de protection florale et faunistique à la DGF a donné des instructions aux cadres de la maison du parc national de cèdre sur la nécessité de travail permanent de sensibilisation sur la protection de cet espace naturel attrayant.

BLIDA

## Déviations ville nouvelle de Bouinan- autoroute Est-Ouest

La déviation routière entre la ville nouvelle de Bouinane (Blida) et l'autoroute Est-Ouest, passant par le CW 114 sera opérationnelle à la fin de l'année 2016, a annoncé le directeur des travaux publics de la wilaya.

Le taux d'avancement du projet a atteint 65 %, a indiqué Ali Salem, récemment, lors d'une réunion à la wilaya consacrée au secteur. Il a mis l'accent sur l'importance de la réception du projet dans les délais prévus, au vu du grand nombre de logements que comporte la ville nouvelle de Bouinan et dont une partie sera attribuée prochainement aux bénéficiaires.

La déviation est dotée d'une enveloppe de 6 milliards DA et s'étend sur 14 km et comporte neuf ponts et cinq ronds-points, selon le même responsable.

Concernant le dédoublement de la RN69 à Oued Alleug, ce projet enregistre un retard important, ce qui a conduit à la résiliation du contrat avec l'entreprise engagée pour le réaliser, selon lui.

Une autre entreprise a été chargée de reprendre le chantier et mener le projet à son issue, selon le même responsable.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## Nouvelle station 4G à Theniet-En-Nasr

Le secteur des télécommunications dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj a été renforcé par une nouvelle station de la 4G LTE (évaluation à long terme) installée dans la commune de Theniet En Nasr, selon la Direction locale d'Algérie Télécom.

La mise en service de cette station dans cette localité (30 km ouest-nord de Bordj Bou-Arreridj) qui totalise plus de 1.300 habitants se fera "incessamment" après le parachèvement des dernières "retouches techniques", a précisé la même source, soulignant que cet équipement permettra de "couvrir aussi bien cette commune que d'autres localités limitrophes".

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de couverture des zones et habitations éparses de la wilaya dont le raccordement aux réseaux de téléphonie et d'Internet est difficile à l'instar des communes de Bordj Ghedir, de Sidi M'barek et d'El-M'hir qui ont récemment bénéficié du service d'internet de haut débit, a-t-on indiqué de même source.

La wilaya de Bordj-Bou-Arreridj qui dispose actuellement de 20 équipements de ce genre sera dotée de stations similaires programmées pour le deuxième semestre de l'année en cours.

APS

CISJORDANIE OCCUPÉE

# Israël détruit 15 maisons palestiniennes en bordure de Jérusalem

*Israël a détruit tôt mardi une quinzaine de maisons palestiniennes à Jérusalem et dans sa proche banlieue Qalandia, ont rapporté des sources palestiniennes et une ONG israélienne, accusant l'Etat hébreu de vider Jérusalem-Est de ses habitants palestiniens.*

Peu après minuit, un convoi de dizaines de véhicules militaires et de bulldozers israéliens a fait irruption à Qalandia, séparée de la ville sainte par le mur israélien, avant d'y démolir 11 maisons. La localité de Qalandia, sous contrôle militaire israélien, se trouve en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis près de 50 ans par Israël. Nombre de ses habitants disposent toutefois du statut de résident en Israël, un permis délivré aux Palestiniens vivant à Jérusalem-Est, occupée et annexée par Israël. La grande majorité des propriétaires des maisons détruites sont détenteurs de ce permis et relèvent à ce titre de la juridiction israélienne, selon les autorités de l'Etat hébreu qui leur reprochent d'avoir bâti leur maison sans permis de construire.

Mardi matin, un immense tas de gravats et de tiges métalliques s'étendait sur des dizaines de mètres en lieu et place des



maisons le long du mur de séparation, ont constaté des journalistes de l'AFP. L'ONG israélienne - Ir Amim - rapporte qu'après la destruction d'un immeuble, 44 personnes, dont 11 enfants, sont désormais sans-abri. La famille qui possède cet immeuble a affirmé avoir obtenu en 1983 un permis de construire de la municipalité de Jérusalem.

Par ailleurs, également tôt mardi, des bulldozers israéliens ont détruit quatre bâti-

ments, des maisons et des commerces, dans le quartier de Essaouiya à Jérusalem-Est, a rapporté l'agence palestinienne Wafa.

Interrogés par l'AFP, plusieurs porte-parole israéliens n'ont pas été en mesure de faire de commentaire sur ces destructions. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a "fermement condamné ces démolitions qui visent à barrer la route à toute chance d'une paix juste

avec la création d'un Etat palestinien ayant pour capitale Jérusalem-Est. Le gouvernement extrémiste de droite de Benjamin Netanyahu poursuit sa guerre contre les Palestiniens (...) avec pour objectif de finaliser la judaïsation de Jérusalem en déracinant un maximum de Palestiniens", poursuit le communiqué du ministère. La communauté internationale dénonce régulièrement les démolitions d'habitations palestiniennes par Israël.

SYRIE

## L'étau se resserre sur les groupes terroristes à Alep

Les forces du régime syrien ont pris mardi le contrôle d'un quartier à la périphérie d'Alep, resserrant davantage leur siège des secteurs aux mains des terroristes. Le gouvernement a également mené mardi de nouveaux bombardements sur les quartiers rebelles.

Les forces gouvernementales ont réussi à prendre le quartier de Layramoun, au nord-ouest de la ville divisée, après de violents affrontements et des combats se poursuivaient mardi pour le contrôle d'un autre quartier rebelle, Bani Zeid, désormais encerclé. Le quotidien *Al-Watan* a également rapporté l'avancée des forces gouvernementales à Layramoun, une ancienne zone indus-

trielle qui abritait de nombreuses usines. L'ex-capitale économique de Syrie est divisée depuis 2012 entre des quartiers tenus par le régime à l'ouest et d'autres contrôlés par des insurgés à l'est. Les quartiers d'Alep sont totalement assiégés depuis le 17 juillet par les forces gouvernementales et aucune aide internationale n'a pu entrer dans ces secteurs depuis le 7 juillet. Ils ont été régulièrement bombardés ces derniers jours.

Les terroristes ont répondu à ce siège en bombardant massivement les quartiers prorégime, tuant de nombreux civils. Ils utilisaient les quartiers de Layramoun et de Bani Zeid, à la périphérie nord-ouest d'Alep, pour tirer

leurs roquettes. L'agence officielle Sana a relayé un appel de l'armée exhortant les habitants des quartiers est d'Alep à "rejoindre la réconciliation nationale et expulser les mercenaires étrangers" de leurs quartiers. Selon Sana, l'armée a envoyé des SMS aux habitants et aux combattants identifiant des "passages sécurisés" pour les civils désirant fuir et exhortant les rebelles à rendre les armes. Les forces du régime ont continué mardi de larguer des barils d'explosifs sur les secteurs rebelles d'Alep, notamment dans le quartier d'al-Machad.

Alep est un des principaux enjeux du conflit en Syrie, qui a fait plus de 280.000 morts depuis 2011.

BANGLADESH

## La police tue 9 islamistes et déjoue une attaque d'envergure

La police du Bangladesh a tué mardi à Dacca neuf islamistes présumés qui, selon elle, préparaient une nouvelle attaque jihadiste d'envergure.

Ces neuf hommes appartenaient à un groupe extrémiste bangladais interdit, accusé par les autorités d'avoir perpétré l'attaque contre un restaurant de Dacca début juillet dans laquelle 20 otages, essentiellement des étrangers, ont été massacrés. "Nous avons appris grâce aux sources des services de renseignements qu'ils préparaient une attaque majeure. Nous avons conduit cette opération pour déjouer l'attaque", a dit le chef de la police nationale, A. K. M. Shahidul

Hoque, aux journalistes. "Ils portaient les mêmes vêtements que les auteurs de l'attaque de Gulshan", a-t-il ajouté, en référence au quartier huppé où s'est déroulé le massacre du 1<sup>er</sup> juillet. Un dixième extrémiste, blessé, a été arrêté lors de l'assaut. La cellule démantelée appartenait au groupe jihadiste Jamayetul Mujahideen Bangladesh (JMB), déjà accusé par les autorités de l'attaque du restaurant de Dacca, selon la police.

Un responsable policier a cependant assuré que l'islamiste arrêté ce mardi avait déclaré que les dix hommes avaient revendiqué leur appartenance à l'organisation Etat islamique (EI). L'EI avait

revendiqué le massacre perpétré au Holey Artisan Bakery et publié des images du carnage avant l'assaut donné par la police. Les autorités rejettent la présence de tout groupe djihadiste international dans le pays. Le chef de la police nationale a ainsi affirmé que les neuf tués n'avaient aucun lien avec l'EI en dépit des vêtements qu'ils portaient, robes noires et turbans islamiques emblématiques du groupe. La Première ministre Sheikh Hasina a remercié la police pour "cette opération très réussie", saluant la rapidité de sa réaction qui a "sauvé la nation d'une terrible situation."

La police a expliqué qu'elle avait cerné un

immeuble de cinq étages à Dacca après que les suspects aient lancé une petite bombe artisanale. Des centaines de policiers fortement armés et d'officiers du bataillon d'action rapide, une unité d'élite, ont été déployés. Les policiers ont échangé par intermittence des tirs avec les extrémistes qui criaient "Allah est grand" à intervalles réguliers. Des cartes d'étudiants ont été retrouvées sur les lieux de la fusillade et les enquêteurs cherchent à en vérifier l'authenticité.

Agences

7EME ART

# L'essentiel du festival d'Oran

*Le Festival international d'Oran du Film arabe (FIOFA), dont la 9<sup>e</sup> édition s'est ouverte jeudi, continue de préserver la place qu'il s'est frayé "comme rendez-vous fidèle et incontournable du cinéma arabe".*



7e ART

# L'essentiel du festival d'Oran

**Le Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), dont la 9<sup>e</sup> édition a été ouverte jeudi, continue de préserver la place qu'il s'est frayée "comme rendez-vous fidèle et incontournable du cinéma arabe".**

PAR ROSA CHAOUI

Depuis la création en 2007 du premier festival consacré exclusivement aux films arabes, cette manifestation culturelle a constamment drainé de grandes figures du cinéma arabe pour participer par leurs œuvres cinématographiques et parmi les jurys et pour être honorés.

Parmi ces grandes figures, Mahmoud Yacine, Mahmoud Abd El-Aziz, Hussein Fahmi, Youssa, Douréid Laham, Susan Najm al-Din et d'autres de Tunisie, du Maroc, du Liban et autres pays arabes qui font la fierté du cinéma arabe.

**Le film Omar Gatlou de Merzak Allouache à l'honneur**  
Cette année le film culte *Omar Gatlou* du réalisateur algérien Merzak Allouache a été à l'honneur mardi au cinéma Saâda d'Oran, dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du Festival. Le FIOFA a organisé à l'occasion du quarantième anniversaire de ce film, une projection-débat sous le thème "Omar Gatlou dans le cœur et la mémoire" en présence de son réalisateur et du comédien principal Boualem Bannani.

Le succès de ce film qui dépeint en une heure 30 minutes le quotidien d'un petit employé (Omar), entre l'appartement surpeuplé où il vit, son bureau, sa musique préférée et sa passion pour une voix inconnue, n'a pas terni après 40 ans.

La critique, juste après sa sortie, n'a pourtant pas été de cet avis puisque le milieu professionnel avait qualifié ce premier long métrage de "film de quartier", a-t-on rappelé en marge de la projection. Ce film qui a secoué les normes de l'époque a fini par avoir un écho international, parce qu'il est authentique, sans fards et si les Algériens l'aiment aujourd'hui encore autant, c'est parce qu'ils s'y reconnaissent dans le personnage, a-t-on souligné.

"Depuis le début on m'a reproché de renvoyer à l'écran des choses négatives de la société. Mais je suppose

que c'est ça mon rôle", a déclaré le réalisateur.

Interrogé sur le cinéma algérien, Merzak Allouache, qui prépare un nouveau film dont il ne veut pas révéler les détails pour le moment, a estimé qu'il y a une nouvelle génération qui est en mesure de prendre le relais, appelant à donner plus de chance aux jeunes.

Il a, par ailleurs, déploré le manque de salles et de projections, estimant qu'un combat doit être mené pour l'ouverture de salles et l'exploitation de celles existantes et installer une culture de cinéma chez la population.

"L'État n'a plus d'argent pour subventionner tous les projets. Il va falloir programmer des films et vendre des tickets pour financer d'autres films", a-t-il souligné.

Pour sa part, Boualem Bannani évoque avec nostalgie la belle époque, où des films, des pièces de théâtre, des spectacles étaient programmés régulièrement.

Il a expliqué que Omar Gatlou est le rôle de sa vie et que tous les rôles qui lui ont été proposés après "n'ont pas vraiment fait le poids".

Trois autres longs métrages du réalisateur Merzak Allouache sont, par ailleurs, programmés le même jour au cinéma Saâda, à savoir *Mme courage*, *Les terrasses* et *Le repent*. L'équipe de *Omar Gatlou* sera honorée mercredi au cours de la cérémonie de clôture du festival.

**Le long métrage algérien "El Bir" subjugue le public**

Le long métrage algérien *El Bir* (Le puits) du réalisateur Lotfi Bouchouchi, projeté lundi soir à Oran en compétition de la 9<sup>e</sup> édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), a été fort apprécié par le public surtout lors des débats.

Le film, abordant une histoire algérienne de résistance face au colonialisme français dans un style tragique et sensationnel, a été du goût de l'assistance qu'il suivi avec attention, comme l'a exprimé un amoureux du 7e se félicitant du progrès acquis par le cinéma algérien sur le plan technique et du point de vue contenu.

Quelques spectateurs sont allés même dire qu'une telle œuvre réussie dans tous les domaines déblaie le terrain à un cinéma national d'une nouvelle vision, qui répond aux aspirations de la société algérienne, contribue au raffermissement de l'unité nationale, anime le patriotisme chez les générations montantes et conserve la



mémoire contre l'oubli. De son côté, le réalisateur Bouchouchi a déclaré que cette œuvre symbolise l'attachement des cinéastes algériens à l'histoire de la nation faite de sacrifices et de gloires, affirmant que le patrimoine historique national important offre la matière pour réaliser de grandes œuvres artistiques dans tous les domaines, dont le cinéma.

Il a indiqué que le tournage de ce film a eu lieu dans les wilayas de Laghouat et Biskra, ajoutant "que le choix du site convenable au thème a pris beaucoup de temps pour son équipe".

Ce premier long métrage du réalisateur Bouchouchi qui a, à son actif, plusieurs courts métrages, reproduit des images de souffrances des Algériens sous le joug colonial français décrivant la vie difficile dans un village du sud du pays où des femmes, enfants et vieillards endurent un siège imposé par l'armée coloniale française sous prétexte d'isoler le moudjahidine. Des scènes de crimes abominables et de privation.

La projection d'un troisième long métrage libanais *Kathir kabir* de Missan Ouchaya est programmée pour cette troisième journée de la compétition du FIOFA.

**La langue fait l'objet de pression à l'origine de la régression des œuvres artistiques**

Le critique de cinéma, le jeune Algérien Mohamed Allal, a souligné, lundi dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe, la problématique de la langue dans le cinéma algérien, estimant qu'elle fait l'objet de pression et de contraintes à l'origine de la régression des œuvres artistiques en Algérie.

Des acteurs et comédiens connus dont Mohamed Adar, Hania Amar, Djamilia Bahr et Abdelkader Slimani.

Dans la même soirée, le public a eu droit à la projection en compétition du film syrien *Fintidhar el kharif* (Dans l'attente de l'automne) du réalisateur Joud Saïd, qui relate des souffrances du peuple syrien dans les dernières années.

Ce film représente "un miroir cinématographique" des événements en Syrie, selon l'acteur syrien Aymen Zidane qui estime que "le cinéma syrien résiste en dépit de la situation qu'elle traverse et demeure fidèle aux questions de fond de la société avec un traitement libre".

L'œuvre aborde l'histoire d'une femme liée d'amour avec un officier supérieur de l'armée tout en traitant de l'effet de la rumeur colportée par les réseaux sociaux à l'ère de la crise syrienne.

La projection d'un troisième long métrage libanais *Kathir kabir* de Missan Ouchaya est programmée pour cette troisième journée de la compétition du FIOFA.

**La langue fait l'objet de pression à l'origine de la régression des œuvres artistiques**

Le critique de cinéma, le jeune Algérien Mohamed Allal, a souligné, lundi dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe, la problématique de la langue dans le cinéma algérien, estimant qu'elle fait l'objet de pression et de contraintes à l'origine de la régression des œuvres artistiques en Algérie.

La langue et les dialectes constituent le thème de la contribution de Mohamed Allal à un ouvrage sur la littérature et le cinéma associant une pléiade d'universitaires et de critiques de cinéma de plusieurs pays arabes, à l'instar de Selma Mebarek d'Égypte, Moulay Driss Djaadi du Maroc, en plus de Michel Serceau, chercheur français spécialisé dans le cinéma arabe, à travers des articles édités sous la houlette du critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui.

Dans son intervention lors d'une table ronde sur "la littérature et le cinéma" animée par un nombre de critiques de cinéma et d'universitaires, Mohamed Allal a estimé que la langue fait l'objet de "grande pression et de chaînes", avançant que le cinéaste "s'attire les foudres d'une attaque féroce si la langue utilisée dans ce film dépasse les lignes rouges".

Le jeune critique s'est interrogé sur les raisons de la divergence entre la réalité sociale où une langue déterminée est utilisée et le contenu des œuvres artistiques, soutenant que "le réalisateur doit être libre dans l'utilisation du thème, car c'est un créateur". La table ronde a été marquée par des interventions d'universitaires dont Michel Serceau qui a abordé la place de la littérature universelle dans l'adaptation cinématographique arabe, ou encore Ahmed Bedjaoui qui s'est intéressé à la place de la littérature amazighe en tant qu'élément indissociable de la culture algérienne.

Selma Mebarek a fait lecture, pour sa part, d'un article sur la relation forte et

compliquée entre la littérature et le cinéma.

**Nécessité de chaînes satellitaires pour les documentaires arabes**

Des réalisateurs et critiques de cinéma participant à la 9<sup>e</sup> édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) ont insisté, lundi, sur la nécessité de créer des chaînes satellitaires spécialisées dans le documentaire arabe.

Dr Michel Serceau a déclaré, en marge de la projection des documentaires en compétition dans le cadre du FIOFA, que les chaînes de télévision peuvent jouer un grand rôle dans la promotion de telles œuvres qui doivent bénéficier d'un accompagnement de la presse.

Le documentaire, qui constitue un support d'histoire abordant la mémoire et la réalité sociale, économique et politique de tel et tel pays, ne doit pas se contenter uniquement de participation aux manifestations cinématographiques, surtout pour le cas de pays qui connaissent un déficit en matière de salles de cinéma, a suggéré M. Serceau, qui est membre du jury d'évaluation des documentaires en compétition au FIOFA.

De son côté, le réalisateur-producteur algérien Djamel Hazourli a proposé la création en Algérie d'un festival consacré uniquement aux films documentaires arabes, soutenant que ce genre d'œuvres reflète mieux la réalité que le film fiction.

Djamel Hazourli qui fait partie du jury estime nécessaire de faire la promotion du film documentaire en

Algérie à travers la création d'une chaîne spécialisée dans ce domaine par l'Établissement public de télévision (EPTV), tout en rappelant que le cinéma algérien s'est lancé avec le documentaire et que ses pionniers étaient des scénaristes spécialisés dans ce domaine.

Mieux encore, il a suggéré d'introduire les films documentaires dans les établissements éducatifs en tant qu'outils de formation et d'instruction.

Le tunisien Akram Adouani, qui a participé à cette édition du FIOFA avec son film documentaire "Emir Abdelkader" projeté dans le cadre de la compétition, trouve que le manque d'engagement du public pour ces œuvres est du au fait qu'elles abordent des thèmes à sensation et d'une manière simpliste dans les dernières années, en dépit de leur foisonnement. Pour sa part, la réalisatrice irakienne Sama Hemmam, ayant également participé à la compétition avec un film *Ghannili*, trouve que le FIOFA a contribué largement à la mise en exergue des films documentaires arabes qui ont eu un grand écho auprès du public et dans les festivals internationaux décrochant des prix et des distinctions pour leur valeur de traitement des sujets.

Deux films-documentaires de réalisatrices d'Irak et de Jordanie ont été programmés parmi dix en compétition dans le cadre de la compétition du 9<sup>e</sup> FIOFA.

Toutefois, la programmation de ces films à la mi-journée a fait que leur projection est peu suivie par les amateurs de ces œuvres et les représentants de la presse, comme l'a fait remarquer un observateur du 7<sup>e</sup> art.

**Le film-documentaire Hawajis invité à des festivals internationaux**

Le film documentaire algérien *Hawajis* de l'acteur en solo est invité à participer cette année à des festivals cinématographiques internationaux en Inde, Norvège et Tunisie, a-t-on appris lundi à Oran de l'artiste Mohamed Adar, qui a interprété le rôle principal dans cette œuvre.

En marge de la projection, à la cinématique, de ce film en compétition dans le cadre de la neuvième édition du Festival international d'Oran du film arabe, l'acteur algérien Mohamed Adar a indiqué, que ce documentaire réalisé par Hamid Benamra a été projeté dans huit festivals cinématographiques en Égypte et en Tunisie, soulignant qu'il a eu un grand écho auprès du public et de la presse

arabes. Ce documentaire a été programmé dans la catégorie des longs métrages dans les festivals où il avait participé à l'exception du FIOFA.

Le film est d'une durée de 103 minutes, dont 20 seulement à caractère documentaire et le reste de la fiction, a-t-il fait remarquer s'étonnant comment les organisateurs du festival d'Oran l'ont programmé dans la catégorie des documentaires. Ce metteur en scène théâtral, qui a contribué au financement du film *Hawajis* produit en 2015 après sept années de tournage, a réussi à faire valoir que le cinéma et le théâtre qui convergent dans le traitement d'un sujet non de différence que sur le plan technique.

Le film, où sont présents des comédiens ayant fait la gloire de l'écran, dont Rouiched et des écrivains, relate l'histoire d'un acteur (campé par Adar) qui, en fin de carrière, cherche un rôle sur scène de théâtre ou devant une caméra. Une obsession pour son rêve cinématographique et son personnage théâtral de cordonnier s'empare de lui. Sur fond de partitions musicales du terroir, il traite plusieurs questions cruciales dont celles de la finalité d'un art et des difficultés à transmettre le message à travers l'art.

La même séance de la compétition a donné lieu à la projection d'un film documentaire jordanien *In kounta taqidou qatli* de la réalisatrice Widad Chafakoudj, qui aborde les souffrances de trois femmes placées en prison pour les protéger contre la menace de crime d'honneur proférée par les leurs.

Lors des débats, la réalisatrice a exprimé son souhait que ce film puisse avoir un écho en Jordanie pour résoudre le problème lancinant de crime d'honneur et réserver des asiles pour protéger les femmes menacées au lieu des centres de rééducation.

Au total, huit films documentaires en compétition sur 10 ont été projetés durant trois journées du FIOFA. Le jury des documentaires présidé par le réalisateur de cinéma tunisien, Mourad Ben Cheikh, est constitué du réalisateur algérien Djamel-Eddine Hazourli, du français Dr Michel Serceau et de la réalisatrice libanaise Carole Abboud.

R. C.

INSCRITES DANS LE COURANT IMPRESSIONNISTE

# Bachir Toudji expose ses dernières œuvres

Le plasticien algérien, Bachir Toudji, dévoile ses derniers travaux, réunis dans une vingtaine de toiles à l'huile, inscrites dans le courant impressionniste, dans une exposition ouverte récemment au public algérois.

Visibles à la galerie Aïcha-Haddad jusqu'au 11 août prochain, les 23 toiles de l'artiste promènent le visiteur dans des paysages inspirés du monde rural, à travers ses champs et prairies verdoyants ornés de couleurs vives et de zones obscurcies par des effets d'ombre, ses plaines fleuries aux ciels bleus avec des touches parfois jaunâtres et violacées.

Dans une rétrospective de son parcours artistique et professionnel, Bachir Toudji met en valeur l'influence de l'école impressionniste sur son art, estimant que "ce courant, aux tons purs et à la conception lyrique de la vision, n'intéresse plus les plasticiens qui préfèrent d'autres formes d'expression modernes". S'inspirant de ses pèlerinages en Europe, en Afrique et en Amérique latine, l'artiste réalise quelques œuvres pastorales, où il y peint le quotidien



des paysans et leurs lieux de vie, dans un élan admiratif de la diversité des reliefs dans des environnements différents.

Bachir Toudji, préférant ne donner de titre à aucune de ses toiles et à son exposition, consacre ainsi le regard du visiteur auquel il donne libre court, lui confiant le soin de l'interprétation et celui de faire sienne, chacune de ses œuvres.

Né en 1952 et originaire de la ville de

Dellys, Bachir Toudji a, dès son jeune âge déjà, été attiré par de grands plasticiens impressionnistes, à l'instar de Suzanne Van Gogh, avant de suivre des cours particuliers en France.

Tenant à sa liberté de ton, l'artiste avoue succomber aux influences des paysages côtiers de sa ville d'origine et à ceux des différents pays qu'il a visités.

Bachir Toudji a pris part à plusieurs expositions dans différentes galeries

et salons internationaux, comme sa participation au Gabon (Libreville, 1984), en France (Marseille, 1994-1997) et en Italie (Genova, 1998-2000).

R. C.

## C'ÉTAIT L'UN DES PLUS GRANDS CINÉASTRES ÉGYPTIENS Clap de fin pour Mohamed Khan

Mohamed Khan, un des plus grands cinéastes égyptiens, est décédé avant-hier mardi à l'âge de 74 ans dans un hôpital du Caire, des suites d'une "détérioration subite de son état de santé", ont annoncé les médias égyptiens.

Auteur d'une carrière prolifique marquée par des films socialement engagés, Mohamed Khan, fervent défenseur de la cause féminine et célèbre pour ses films abordant des questions de société, est considéré par les critiques comme l'un des fondateurs du cinéma réaliste égyptien.

Apportant sa grande contribution à poser un regard nouveau sur la ville dans le cinéma, Mohammad Khan, a mis son savoir-faire au service des personnes démunies et des laissés-pour-compte qui évoluent en marge de la société, dans les rues du Caire.

Dans *Zawjat rajul muhimm*, (1987) Mohamed Khan dévoilait la psychologie malade d'un officier de police, enivré par le pouvoir et engagé dans la répression contre l'opposition politique.

Autre film à succès dans la carrière du réalisateur, *La fille de l'usine*, chronique de la vie d'une jeune ouvrière en butte au sexisme, interprétée par l'Égyptienne Yasmine



Raees. Né en 1942 au Caire, Mohammad Khan, a étudié le cinéma, à la London Film School en Angleterre, avant de devenir un réalisateur marquant de la nouvelle vague de cinéastes égyptiens des années 80.

Le cinéaste a également réalisé entre autres films, *Mawâid ala ashaa*, *Ta'er 'ala el tariq*, *Awdat muwâtin*, (1986), *Ahlam Hind we Kamilia*, (1988), *Ayam Sadat*, (2001) et *Shokkat Masr*

*Elgadida* (l'appartement d'Héliopolis, 2007).

Mohamed Khan est également auteur de deux ouvrages : *Introduction au cinéma égyptien* et *Approche du cinéma tchécoslovaque*.

R. C.

## RESTRICTION BUDGÉTAIRE L'AARC n'existera plus

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) n'est plus. Vive l'AARC ! La restriction budgétaire a fait une nouvelle victime, puisque l'agence n'existera plus sous sa forme actuelle sous peu, la faute à une fusion programmée à la rentrée.

L'Office de Riadh El Feth (Oref) et L'AARC préparent leur fusion pour le mois de septembre, apprend-on des sources internes aux deux institutions rattachées au Ministère de la culture et ce, afin de réduire au possible les coûts de fonctionnement. Créée en 2005, l'AARC est un opérateur culturel à part entière qui dispose depuis 2008 du statut d'entreprise. Elle assure pour le compte de l'État une activité culturelle englobant le patrimoine, les arts de la scène, la musique, les arts visuels, le cinéma et la littérature. Sa mission principale a été de faire connaître la culture algérienne à l'étranger, à travers représentations mais également la co-production d'œuvres cinématographiques, à l'image de l'Oranais.

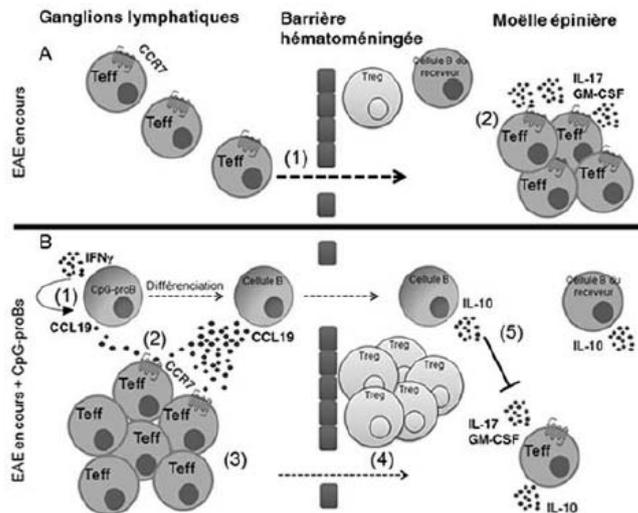
Selon les informations reçues, la fusion devrait permettre aux responsables de l'AARC de prendre la main sur le complexe de l'Office Riad el-Feth, qui s'étale jusqu'aux Bois des Arcades.

R. C.

# Des cellules régulatrices efficaces contre la sclérose en plaques

*Une collaboration internationale, menée par des chercheurs de l'Institut Necker Enfants Malades, démontre l'efficacité sur une sclérose en plaques déclarée d'une thérapie cellulaire par des progéniteurs de la moelle osseuse de la lignée B qui se développent en cellules B régulatrices après leur greffe.*

Lors de l'apparition des signes cliniques de l'EAE, des cellules T effectrices sont déjà dans la moelle épinière et y relarguent les cytokines pathogènes IL-17 et GM-CSF. B: Les CpG-proBs injectés à l'apparition des signes cliniques migrent vers les ganglions lymphatiques drainants où ils se différencient en cellules B transitionnelles libérant la chimiokine CCL19 sous le contrôle de l'IFN-gamma. CCL19 ancre les Teff dans les ganglions et en freine la migration vers la moelle épinière. Les CpG-proBs migrent aussi vers la moelle épinière où ils se différencient en cellules B qui produisent de l'IL-10 (B10). L'IL-10 inhibe la production par les Teff des cytokines pathogènes et induit l'expansion de Treg et de B10 du receveur.



## Un dysfonctionnement du système immunitaire

Les maladies auto-immunes, comme le diabète de type 1 et la sclérose en plaques, résultent d'un dysfonctionnement du système immunitaire qui s'attaque aux tissus de l'organisme, en l'absence d'un contrôle efficace par les cellules régulatrices. Corriger le déséquilibre immunitaire à l'origine des maladies auto-immunes reste un défi majeur. Les thérapies cellulaires font jusqu'à présent majoritairement appel à des cellules complètement dif-

férenciées comme les cellules T ou B régulatrices. Elles sont rarement efficaces contre une maladie déjà déclarée. Les progéniteurs hématopoïétiques immatures de la moelle osseuse, qui sont à l'origine des cellules du sang et du système immunitaire, perçoivent les signaux inflammatoires et infectieux touchant l'organisme. Les chercheurs ont fait l'hypothèse que ces progéniteurs activés pourraient jouer un rôle dans le contrôle des maladies auto-immunes. Il s'est avéré que la stimula-

tion in vivo et in vitro par une molécule d'oligonucléotide mimant une infection, agoniste du toll-like récepteur-9, induit l'émergence au sein de la moelle osseuse d'une population de progéniteurs de lymphocytes B doués de remarquables propriétés immunorégulatrices. Déjà montrés efficaces dans un modèle de diabète de type 1, ces progéniteurs ont été évalués dans un modèle de sclérose en plaques. Après isolement et greffe lors de l'apparition des signes cliniques, ces progéniteurs ont diminué significativement et de façon durable la sévérité de la maladie. Une injection de seulement 60.000 progéniteurs par receveur suffit, alors que les cellules T ou B régulatrices doivent être injectées par millions pour exercer une protection et n'ont pas d'effet durable dans ces mêmes conditions. Après leur transfert adoptif, ces progéniteurs prolifèrent et migrent vers les sites où se développe la réponse auto-immune (le lieu du crime) qui sont les ganglions drainants et la moelle épinière. Ainsi, dans les ganglions, ils libèrent la chimiokine CCL19 qui y ancre les cellules T pathogènes à distance du système nerveux central, alors que dans la moelle épinière ils libèrent l'IL-10, une cytokine anti-inflammatoire qui éteint l'inflammation induite par les cellules encéphalitogènes déjà parvenues dans ce tissu et stimule l'émergence de cellules T et B régulatrices issues du receveur.

# Diabète : quand le microbiote fait de la résistance à l'insuline

Les bactéries de notre intestin influencent-elles l'insulino-résistance et donc la survenue du diabète de type 2 ? Quelles bactéries seraient impliquées ? Comment agiraient-elles ? Dans le cadre du consortium MetaHIT1, une équipe internationale impliquant l'Inra démontre pour la première fois l'impact du microbiote sur la résistance à l'insuline et révèle les principales espèces bactériennes en jeu. Leurs travaux, qui viennent d'être publiés dans Nature, ouvrent des perspectives prometteuses pour réduire l'incidence des maladies métaboliques et cardiovasculaires. De nombreuses études suggèrent l'existence d'un lien entre le microbiote et la santé métabolique. Les scientifiques ont notamment mis en évidence, chez les personnes diabétiques (ou pré-diabétiques), des taux élevés d'acides aminés branchés - ou BCAA pour Branched chain amino acids - (valine, leucine et isoleucine). Ces BCAA sont des acides aminés essentiels qui proviennent de l'alimentation ou des bactéries de notre microbiote. Dans le cadre du projet MetaHIT1, une équipe internationale impliquant l'Inra a tenté de savoir si

notre microbiote pouvait contribuer de manière significative à cette augmentation de BCAA dans le sang ? Pour cela, ils ont examiné les plasmas sanguins et le microbiote de 277 personnes non diabétiques et 75 diabétiques. Ils ont effectivement observé que plus les taux de BCAA sont élevés, plus l'insulino-résistance augmente. Ils ont examiné les métabolites (composés organiques stables issus du métabolisme) et les lipides du plasma sanguin des non diabétiques.

## 19 groupes de métabolites bactériens identifiés

Parmi le millier de métabolites scrutés, ils ont identifié 19 groupes de métabolites bactériens associés à l'insulino-résistance (soit de manière positive, favorisant la résistance à l'insuline ou à l'inverse, négative, c'est-à-dire freinant l'insulino-résistance). En parallèle, ils ont étudié la composition du microbiote et mis en évidence 23 groupes fonctionnels impliqués dans la synthèse des BCAA ou dans leur utilisation. Leurs résultats montrent que la quantité de BCAA dans le plas-



ma est bel et bien liée au microbiote et non pas à l'alimentation. De plus, 4 espèces microbiennes impliquées dans ces interactions microbiote-insulino-résistance ont été mise en évidence: Prevotella copri et Bacteroides vulgatus sont associées à la biosynthèse des BCAA et donc à la résistance à l'insuline. Butyrivibrio crossotus et Eubacterium siraeum sont, quant à elles, impliquées dans le transport et l'utilisation de ces acides aminés et contribuent à diminuer leur taux dans le sang. Pour évaluer directement le rôle des bactéries intestinales, les

chercheurs ont étudié l'effet de Prevotella copri chez la souris. Ils ont démontré que cette bactérie induisait effectivement la résistance à l'insuline et augmentait la quantité de BCAA dans le sang. De tels résultats ouvrent des pistes prometteuses pour la santé humaine: si Prevotella copri est un facteur de risque d'insulino-résistance chez l'homme, la prochaine étape consiste à moduler et diminuer cette bactérie pour atteindre un équilibre optimal entre les espèces bactériennes de notre microbiote et optimiser notre alimentation.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WAYA DED DJELFA  
DAIRA DE MESSAAD  
COMMUNE DE MESSAAD  
NIF:096317179000235  
N°: /2016

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

En application de dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du:16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique, Le président de la commune de Messaad, lance un avis d'appel d'offres national pour:  
ACQUISITION CAMIONS BENNES TASSEUSES

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer les cahiers de charges du bureau du Marché de la commune contre paiement de la somme de : 5000 DA.  
Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

**I-DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

- 1- Une copie du registre du commerce
- 2- Casier judiciaire (copie)
- 4- Extrait de Rôle moins de trois mois apuré (copie)
- 5- Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOPATH) actualisées
- 6- Chiffres d'affaires pour les trois dernières années
- 7- Liste du matériel avec justifications (cartes grises)
- 8- Attestations de travail similaires justifiées.
- 9- Déclaration de probité
- 10- Déclaration de candidature

**II-DOSSIERS TECHNIQUES :**

- 1- Cahier de chargé paraphé portant mention (lu et accepté)
- 2- Déclaration à souscrire

**III-DOSSIERS FINANCIERS :**

- 1- Lettre de soumission
- 2- Bordereau des prix unitaires
- 3- Devis estimatif et quantitatif
- 4- Quitance des droit de soumission.

Les offres doivent être adressées sous enveloppes cachetées à M : le président de la commune de Messaad ne porte que la mention : APPEL D'OFFRE A NE PAS OUVRIR avec le nom de l'opération. Chaque offre doit être constituée de trois enveloppes intérieures séparées : l'offre financière et technique et dossier de candidature.

La date limite de dépôt des offres est fixée de vingt et un (21) jours à partir de la première parution de présent avis. L'ouverture des plis publiques aura lieu le même jour de travail de dernier jour de dépôt des offres au siège de la commune de Messaad à 14H.L.e présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouvertures des plis.

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pour une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

N° 2845 | Jeudi 28 juillet 2016 - Anep - 424 487

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière  
de BLIDA

وزارة المسكن و العمران و المدينة  
ديوان الترقية و التسيير العقاري  
ولاية البليدة  
الدائرة التحكم في الجاز المشاريع

Département Maître d'Ouvrage

NIF : 0991 0901 9187 019

Adresse siège sociale : 02 boulevard Mohamed Boudiaf, Blida

## Avis N°59/2016

### Infructuosité

Conformément aux dispositions des articles 52 alinéa du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres du 13/07/2016 l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Blida, déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres ouvert N° 51/2016 paru dans les Quotidiens "الشاهد" en date du 22/06/2016 et "Midi Libre" en date du 23/06/2016, portant la mission de réalisation d'un logement de fonction pour l'OPGI de BLIDA ; Wilaya de Blida, pour le motif suivant:

- La seule et unique offre réceptionnée n'est pas qualifiée techniquement.

N° 2845 | Jeudi 28 juillet 2016 - Anep - 424 184

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA  
NIF : 00082603403350

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES ET INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°07/2016**  
Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb MEDEA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2016, paru en date du 09/06/2016, dans les quotidiens nationaux "صوت الأحرار" et "Midi Libre" relatif à la réalisation des logements publics locatifs y/c VRD à travers la wilaya de Médéa, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

**Programme 3000 logements publics locatifs (RPHP année 2008)**

Description	Cocontractant	Points	Montant logements	Délai	Offre
RAR des 17/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC A	Cocontractant Hamidi YAHIA Ayant le N° d'identification fiscale : 198226010286329	57.84 points < 100 points	Montant logements : 23.412.086.42 DA ----- 23.412.086.42 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges
RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B1	Cocontractant Hamidi YAHIA Ayant le N° d'identification fiscale : 198226010286329	58.42 points < 100 points	Montant logements : 24.750.800.39 DA ----- 24.750.800.39 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges
RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B2	Cocontractant Hamidi YAHIA Ayant le N° d'identification fiscale : 198226010286329	58.42 points < 100 points	Montant logements : 32.517.262.55 DA ----- 32.517.262.55 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges

**Programme 2000 logements publics locatifs RPHP année 2010 :**

RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B3.	Cocontractant : Mouklli Ourida Ayant le N° d'identification fiscale : 297515470046619	51.00 Points < 100 Points	Montant logements : 18.419.838.03 DA ----- 18.419.838.03 DA	08 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.
RAR des 23/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC E.	Cocontractant : BENAMOUR Mohamed Ayant le N° d'identification fiscale : 197826440024232	51.00 Points < 100 Points	Montant logements : 24.574.079.57 DA ----- 24.574.079.57 DA	11 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.
RAR des réseaux divers et Aménagement extérieur des 112/500 au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03.	Cocontractant : BOUBEKEUR Merzak Ayant le N° d'identification fiscale : 198126330071135	41.38 Points < 80 Points	Montant VRD : 10.127.793.96 DA ----- 10.127.793.96 DA	03 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.

20 logements publics locatifs, y/c VRD à BOUSKENE.	Cocontractant : SAADI Mourad ayant le n° d'identification fiscale : 197926390043323	48.42 Points < 80 Points	Montant logements : 43.021.998.25 DA Montant VRD : 4.851.070.77 DA ----- 47.873.069.02 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.
--	---	--------------------------	---	---------	---

**Programme 1000 logements publics locatifs RPHP année 2010 2ème tranche**

20 logements publics locatifs, y/c VRD à BOUSKENE	Cocontractant : SAADI Mourad ayant le n° d'identification fiscale : 197926390043323	52.00 points < 80 points	Montant logements : 42.956.835.25 DA Montant VRD : 4.851.070.77 DA ----- 47.807.906.02 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges
---	---	--------------------------	--	---------	--

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb - MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière pour leur communiquer ces résultats, par écrit.  
La commission des marchés publics de la wilaya de Médéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

N° 2845 | Jeudi 28 juillet 2016 - Anep - 424 213

FOOTBALL/JO 2016

# Les Verts à pied d'œuvre à Rio

*La sélection algérienne olympique de football (U-23) a rejoint, hier, tard dans la soirée son camp de base à Rio de Janeiro, où elle prendra part aux Jeux Olympiques 2016, qu'abritera le pays de la Samba du 5 au 21 août prochain.*

PAR MOURAD SALHI

**A**vant leur départ pour Rio, les Jeunots algériens ont été réunis au Centre technique de Sidi Moussa en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal. Ce dernier a tenu à féliciter les athlètes algériens qui participent pour ce tournoi tout en leur souhaitant une bonne chance lors de cette édition des Jeux Olympiques de Rio. Par la suite, les Verts sous la houlette de l'entraîneur suisse Pierre-André Schurmann se sont rendus directement à l'aéroport Houari-Boumediène pour s'envoler pour Rio de Janeiro. Les Algériens ont pris leurs quartiers au Brésil où ils participent aux Jeux Olympiques 2016.

Le premier responsable à la barre technique des Verts compte profiter encore de ce laps de temps qui précède la compétition officielle pour apporter les derniers réglages. La présence des joueurs sur les terres brésiliennes une semaine avant le début du tournoi constitue une belle opportunité pour eux pour améliorer ce qui s'impose. Les coéquipiers de Abdelkader Salhi vont profiter des ces derniers moments pour s'acclimater aux conditions de ce pays et mieux se concentrer sur leur travail. "Le choix d'aller au Brésil une semaine avant le début de la compétition est bien réfléchi. Cela permettra aux joueurs d'acclimater aux conditions de ce pays et rester concentrés. Et puis, on aura l'occasion de régler les dernières retouches. C'est vrai qu'on n'aura pas



*grand-chose à changer, mais c'est très important de se présenter quelques jours avant le tournoi. Nous allons profiter de la moindre occasion pour améliorer davantage certaines choses",* a indiqué le sélectionneur national, le Suisse Pierre-André Schurmann.

A Rio de Janeiro, les coéquipiers de Chaâl vont effectuer au moins sept séances d'entraînements. Le staff technique est attendu à s'adresser à ses joueurs pour les sensibiliser sur l'importance de rester concentrés sur leur travail. L'entraîneur Schurmann multiplie ses rencontres avec ses poulains histoire de les mettre dans les meilleures conditions psychologiques possibles. A moins d'une semaine de ce rendez-vous très important, les joueurs donnent l'impression d'être prêts pour la compétition. Seulement le manque d'expérience de certains joueurs et l'absence de certains autres pourra mettre le groupe algérien en difficulté. "J'aurais aimé bénéficier de joueurs qui possèdent une certaine expérience à l'image de Bensebaïni, Ferhat et autres pour différentes raisons. N'empêche, nous allons faire avec ce qu'on a entre nos mains. Le ren-

*dez-vous brésilien est très difficile et notre groupe est très relevé. Affronter l'Argentine et le Portugal n'est pas une simple sinécure. Maintenant, il ne faut pas trop se focaliser sur les adversaires. Un match de football se joue sur le terrain et pendant 90 minutes. Il faut rester très concentrés rien n'est impossible dans le football. Nous allons défendre nos chances jusqu'au bout",* a confirmé le premier responsable à la barre technique des Verts à Alger avant leur départ pour Rio de Janeiro.

Absente de cette compétition depuis 36 ans, l'Algérie tentera de réussir son retour à ces Jeux Olympiques. Certes, le défi est de taille, mais le football n'est pas une science exacte. Une chose est sûre, la sélection algérienne n'a rien laissé au hasard pendant toute cette période de préparation. Le groupe a disputé plusieurs matchs amicaux. Pour le tournoi brésilien, la sélection algérienne affrontera dans le groupe D, l'Argentine, le Portugal et le Honduras. Ce dernier sera le premier adversaire sur le terrain des Jeunots algériens. Le match aura lieu le 4 août prochain.

M. S.

JO-2016

## Les gymnastes algériens loin du haut niveau (Bouchiha)

Les gymnastes algériens sont loin du haut niveau et n'"auront aucune chance" de gagner une médaille lors des Jeux Olympiques-2016 à Rio de Janeiro (5-21 août), a reconnu le président de la Fédération algérienne (FAG), Salah Bouchiha.

"Pour être clair, il n'y aura aucune chance de médaille pour la gymnastique algérienne au Brésil. Vous allez voir le très haut niveau des athlètes qui se disputent les podiums. Pour nous, je peux dire que nous sommes vraiment loin", a déclaré amèrement Bouchiha à l'APS en marge de la cérémonie organisée lundi soir à Alger par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour honorer les athlètes médaillés au titre du 1er semestre de l'année 2016.

Le patron de la FAG a expliqué cet écart

de niveau en indiquant qu'une médaille olympique se préparait pendant deux mandats. "Il n'y a que le travail qui compte. Chez nous, les normes de haute performance sur le plan international ne sont pas présentes. Donc le rêve n'est pas permis avec l'état actuel des choses", a-t-il dit. Appelé à détailler les conditions qui permettront aux gymnastes algériens de se rapprocher du gotha mondial, Bouchiha a insisté sur certains paramètres "indispensables" selon lui pour arriver à cet objectif. "Nous devons carrément revoir le système de préparation. Nous n'avons pas beaucoup de choses à inventer mais juste suivre ce que font les autres", a ajouté Bouchiha.

"Pour atteindre le haut niveau, un athlète doit avoir pas moins de 6 heures

par jour de volume horaire de travail sous la conduite d'un staff étoffé (entraîneur, équipe médicale...). L'existence d'une infrastructure adéquate est aussi indispensable, sans oublier la prise en charge des préoccupations socio-professionnelles du sportif pour qu'il se consacre pleinement aux entraînements", a encore souligné le président de la FAG.

Bouchiha a enfin estimé que ce processus était réalisable sur le terrain à condition de donner "toute la liberté" aux fédérations pour tracer le programme de préparation, l'appliquer et suivre son évolution.

L'Algérie sera représentée aux JO-2016 par deux athlètes en gymnastique : Farah Boufadène et Mohamed Abdeldjalil Bourguieg.

CHAMPIONS LEAGUE

## Soudani buteur, Zagreb domine Tbilisi

Dans le choc des Dinamo, c'est celui de Zagreb, à domicile, qui est venu à bout de celui de Tbilisi en gagnant 2-0 en match aller du 2<sup>e</sup> tour éliminatoire de la Champions League.

Face aux Géorgiens, les Croates partaient avec les faveurs des pronostics, et après avoir résisté 39 minutes, c'est finalement l'international algérien Hillal Soudani, qui brise le verrou.

L'attaquant est au départ de l'action, en récupérant un ballon qu'il adresse à Coric, ce dernier le lui remet dans le dos de la défense. Soudani, qui a bien suivi, se fait un plaisir de tromper le gardien français de Tbilisi Anthony Scribe.

A peine trois minutes plus tard, Soudani est à l'origine du second but en lançant Fernandes, qui trouve Coric pour doubler la marque. Les Croates se déplaceront avec une avance de deux buts dans six jours dans la capitale géorgienne.

## Premier but et passe de Hanni avec Anderlecht

Sofiane Hanni jouait son premier match officiel avec son nouveau club d'Anderlecht et le moins que l'on puisse dire, est que l'international algérien a réussi ses débuts. Opposés aux coriaces Russes de Rostov, les Belges ouvrent le score dès la 3<sup>e</sup> minute. Suite à un corner de Defour, Sofiane Hanni reprend du droit pour tromper Dzhanayev. L'international iranien Ezatollahi égalise à la 16<sup>e</sup> pour les Russes et les deux équipes se quittent à 1-1 à la pause. A retour des vestiaires, Hanni, après avoir manqué une occasion nette en ne cadrant pas, délivre une passe décisive à Tielmans, qui double le score. A la 60<sup>e</sup>, Poloz nivelle la marque sur penalty pour les locaux. A la 80<sup>e</sup>, Hanni est remplacé par l'Égyptien Hassan Trezeguet. Retour dans six jours à Bruxelles, avec une bonne chance pour les coéquipiers de Hanni d'atteindre les barrages qualificatifs à la phase de poules de la Ligue des Champions.

TRANSFERTS

## Ammari tout proche du Chievo

Sous contrat à l'US Latina jusqu'en juin 2017, Nadjib Ammari devrait quitter le club de Série B dans les prochains jours pour rejoindre l'étage supérieur.

Le milieu offensif algérien, 24 ans, qui avait rejoint le club de Latina en 2015, reste sur une saison aboutie sur un plan personnel puisqu'il a disputé 31 matches de Série B, pour 2 buts et 1 passe décisive.

L'ancien international U-17 dispose déjà d'un accord contractuel d'une durée de trois ans avec le Chievo, club de Série A. Le transfert dans le club du quartier populaire de Vérone du joueur formé à l'Olympique de Marseille devrait être acté dans les prochains jours, la visite médicale serait programmée prochainement.



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.</li> <li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:</li> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger.</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1412</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis</li> <li>Commercialiser la prestation transport logistique.</li> <li>Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers)</li> <li>Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités. .)</li> <li>Prospecter, développer et assurer le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale</li> <li>Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport</li> <li>Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division</li> <li>Veille permanente de la concurrence au niveau local et national</li> <li>Reporting...</li> </ul> <p><b>Capacités et expérience souhaitées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum</li> <li>Formation en logistique internationale ou commerce internationale</li> <li>Au minimum 2 ans d'expérience</li> <li>Persévérance, bon relationnel</li> <li>Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.</li> </ul> <p><b>Lieu du travail:</b></p> <p>Alger</p>
<p><b>Référence : emploipartner- 1411</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane,</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Référence : emploipartner-1408</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> </ul>	<p><b>Référence : emploipartner- 1410</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au Responsable HSE</li> <li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li> <li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li> <li>Coordonne les relations de la société de gardiennage</li> <li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances</li> <li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li> <li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li> <li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</li> <li>disponible</li> </ul>	<p><b>Référence : Emploipartner-1404</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</b></p> <p><b>Missions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise</li> <li>Analyse financière régulière.</li> <li>Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise</li> <li>Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,</li> <li>Suivre les facturations, le recouvrement,</li> <li>Assurer le reporting mensuel/budget,</li> <li>Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,</li> <li>Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,</li> <li>Autoriser le paiement des fournisseurs</li> <li>Suivi de la gestion des stocks</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience requise</li> <li>Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste</li> <li>Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée</li> </ul> <p><b>Diplôme requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Licence en finances</li> </ul> <p><b>Compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)</li> <li>Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)</li> <li>Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques</li> <li>Très bonnes connaissances en finances</li> <li>D'excellentes compétences interpersonnelles</li> <li>Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité</li> <li>Aptitude aux présentations fréquentes</li> <li>Aptitudes à la communication verbale et écrite.</li> <li>Capacités de définir des priorités et respecter les délais</li> <li>Très bon sens de l'organisation.</li> <li>Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement</li> <li>Excellent niveau dans la résolution des problèmes</li> <li>Compétences en informatique</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <p>Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</p>
<p><b>Référence : emploipartner- 1407</b> <b>Poste : Emploipartner recrute pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT.NET</b></p>			

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

## Cuisine

### Soupe de lentilles à la coriandre



#### Ingrédients :

1 c. à soupe d'huile d'olive  
100 g de viande hachée  
1 oignon  
180 g de lentilles  
1 bouquet de coriandre fraîche

#### Préparation :

Dans une casserole, faire revenir dans l'huile la viande et l'oignon râpé. Saler, poivrer.  
Dès que la viande est colorée, verser les lentilles préalablement lavées et mouiller avec un litre d'eau. Laisser cuire à découvert au moins 45 minutes. Mixez le tout. Au moment de servir, couper finement la coriandre et le mélanger à la soupe.

### Brioche au lait fermenté



#### Ingrédients :

500 g de farine  
1 sachet de levure déshydratée  
3 œufs battus  
75 g de sucre  
1 pincée de sel  
120 g de beurre environ  
250 ml de lait fermenté

#### Préparation :

Mettre dans un saladier, la farine, la levure, le sel, le sucre, le beurre ramolli, mélanger puis incorporer petit à petit le lait fermenté, les œufs. Pétrir la pâte pendant 15 minutes environ.  
Laisser reposer la pâte à l'abri des courants d'air pendant plus d'une heure.  
Reprendre la pâte, pétrir encore 10 min afin de la dégazer puis former trois longs boudins, en faire une tresse. Laisser à nouveau lever la pâte pendant 1 heure puis la badigeonner d'un jaune d'œuf. Faire cuire dans un four préchauffé à 180° pendant 45 minutes environ.

# ÉPILATION DES SOURCILS Trouver la bonne forme

*Sourcils trop épais, trop fournis, pas assez dessinés ?  
La solution  
reste l'épilation, mais avec  
quoi, quand et comment  
réussir son épilation ?*

#### Avant l'épilation des sourcils

Commencez par définir l'arc de vos sourcils, selon la forme de votre visage : rond, long, large ou carré... Pour cela, face à votre miroir, il vous faudra tracer une ligne verticale imaginaire qui relie la base de votre narine, le coin interne de votre œil et votre sourcil, cela pour les deux côtés : cette ligne imaginaire vous indiquera où votre sourcil doit commencer. Vous pouvez, pour cela, utiliser un crayon, en le posant sur votre visage, contre l'aile de votre nez et dans le prolongement interne de l'œil. Tout ce qui dépasse du crayon, du côté du nez, devra être épilé.

Pour déterminer l'endroit où, idéalement, votre sourcil doit se terminer, il faudra aussi tracer une ligne imaginaire qui part de la commissure des lèvres et qui passe par le coin externe de votre œil. Là aussi : tout ce qui dépasse cette ligne devra être épilé.

#### Épaisseur :

Elle sera définie par la taille d'origine de

vos sourcils, et la forme que vous souhaitez leur donner. Elle pourra donc varier selon les personnes, mais une constante devra être respectée : le coin interne du sourcil devra être plus épais que le reste du sourcil.

#### Comment s'épiler les sourcils :

Le moment idéal pour s'épiler les sourcils est au sortir de la douche : vos pores seront dilatés par la chaleur, et vos poils se retireront ainsi plus facilement. Il faudra ensuite tendre la peau entre vos deux doigts et épiler vos sourcils poil par poil, dans le sens de la pousse. Procédez par mouvements précis et secs, en attrapant le poil au plus près de sa racine, pour éviter qu'il ne se casse. Pour que la symétrie entre vos deux sourcils soit respectée, arrachez quelques poils à gauche, puis quelques poils à droite. Éviter d'épiler le dessus de votre sourcil...

Il est beaucoup plus harmonieux et naturel d'épiler le sourcil par en dessous. N'hésitez pas, par contre, à épiler les poils entre vos deux sourcils.

#### Les différentes formes

- Pour les épis, arrondissez un peu la forme du sourcil en épilant légèrement le coin interne supérieur de la tête du sourcil.  
- Pour les lignes droites, arrondissez au milieu de la ligne en laissant un peu plus d'épaisseur à la tête et à la pointe externe, puis épilez légèrement le dessus de ces extrémités.  
- Pour les lignes clairessemées, évitez de faire



un tracé trop fin.

- Pour les sourcils en accent circonflexe, épilez très légèrement la pointe de l'accent pour avoir un meilleur arrondi.

#### Après l'épilation

Une fois la séance d'épilation finie, brossez vos sourcils pour les remettre en place. Au besoin, vous pourrez faire de petites retouches.

A noter :

Il faut aussi savoir que la peau sera sans doute rougie par l'épilation. Prévoyez donc d'épiler vos sourcils la veille d'une sortie ou quelques heures avant, et non pas au moment de vous préparer pour sortir

## ENTRETIEN DU LINGE FRAGILE

### Nettoyer une robe en mousseline

Une robe en mousseline apporte toujours une touche d'élégance qu'elle soit sous forme de bustier, longue, ou courte... Avec un soin inadapté, elle se détériore rapidement et perdra tout son charme. Suivez donc ces instructions pour bien entretenir votre robe en mousseline.

#### Du lavage au repassage

Comme les autres linges, une robe en mousseline doit être lavée et repassée. Mais avant tout, vérifiez si la couleur de la robe ne se détache pas après le nettoyage. Pour ce faire, mouillez avec votre doigt le bout de l'ourlet de votre robe. Mettez ensuite un linge propre sur la partie humidifiée et passez le fer dessus. Si le linge

propre prend la couleur de la robe, c'est qu'elle doit être nettoyée au pressing.

Si la couleur de la robe se fixe bien, elle peut être lavée à l'eau tiède avec un produit spécial laine. Ne frottez pas la robe, pressez-la entre vos mains, et rincez en passant à l'eau claire. A savoir que la robe en mousseline ne se repasse pas. Pour qu'elle ne présente aucun pli, faites tenir un bout de la robe par une personne pendant que vous tenez un autre bout. Étendez-la.



## Trucs et astuces

#### Faire fuir les cafards



Essayez ces deux astuces naturelles. Mettez des tranches de concombre sur leur passage ou bien des petites soucoupes de mastic pour les vitres. Ils ont horreur de ces odeurs.

#### Contre le calcaire des WC



Mélangez du borax avec du vinaigre blanc à parts égales et laissez deux heures dans la cuvette avant de tirer la chasse. C'est radical.

#### ne s'oxyde

Pour éviter ce problème et avoir



son matériel toujours à disposition, mettez des morceaux de craie là où vous rangez vos matériaux.

#### vieux flacon

Délaissez un peu de farine, de mou-



tarde et d'eau. Versez cette mixture dans le vieux flacon, agitez, puis laissez reposer une bonne demi-heure.

#### Eviter que du matériel

#### Enlever l'odeur d'un



# Quand le désordre nous dit comment le vivant se construit

*Une majorité de plantes distribuent leurs feuilles et fleurs en spirale le long des tiges mais ces spirales sont souvent imparfaites.*

Un nouveau modèle stochastique de la genèse de ces spirales chez les plantes a été élaboré par les équipes de Teva Vernoux au Laboratoire de reproduction et développement des plantes et Christophe Godin de l'équipe-projet Inria Virtual Plants. Il démontre que les désordres dans les spirales sont comme des filigranes qui donnent des informations sur les principes de construction des plantes. Ces structures complexes présentent des défauts à des degrés plus ou moins importants. C'est le cas sur la tige des plantes. Ces dernières produisent tout au long de leur vie de nouveaux organes, le plus souvent suivant une organisation en spirale. Les nouveaux organes sont produits dans un tissu spécialisé à l'extrémité de la tige et se positionnent successivement les uns par rapport aux autres en inhibant localement la production de nouveaux organes dans leur voisinage. C'est comme si dans une foule tous les individus produisaient un champ de force répulsif qui les empêchait de s'approcher trop les uns les autres. Dans ce système, il faut que la croissance de la tige éloigne suffisamment les derniers organes produits pour qu'un nouvel organe puisse à nouveau être créé. La croissance induit ainsi des initiations rythmiques d'organes. De façon étonnante, il a été observé qu'il n'est pas rare que ce mécanisme réguler soit perturbé et que plusieurs organes soient initiés en même temps ou même inversés par rapport à l'ordre qu'ils devraient avoir sur une spirale idéale.



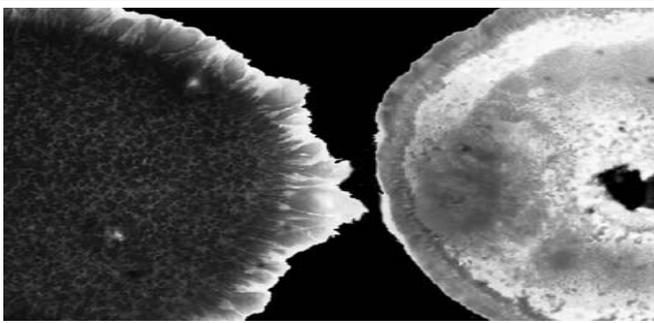
## Comment est-il possible de continuer à construire des spirales quand l'ordre des organes est perturbé ?

L'équipe a créé un nouveau modèle de la genèse des spirales sur les tiges des plantes en introduisant une part d'aléatoire dans la manière dont les cellules perçoivent l'inhibition produite par les branches/feuilles/fleurs existantes. Ce modèle dans lequel la production des nouveaux organes est en partie déterminée par les lois du hasard permet de recréer avec précision à la fois la régularité des spirales mais également les perturbations de la

temporalité des initiations perturbant la spirale. Le modèle suggère qu'une part d'aléatoire gouverne la construction des plantes mais surtout que la quantification des désordres des spirales sur la tige informe sur les paramètres du modèle et donc sur les mécanismes qui contrôlent le mise en place des spirales. Ces désordres sont ainsi comme les filigranes sur les billets de banque: quand on sait comment les mettre en évidence (en les plaçant devant une source lumineuse dans ce cas), il devient possible de lire une information cachée qu'ils portent.

## L'érosion de la biodiversité pourrait engendrer une "dette évolutive"

Depuis plusieurs décennies, les activités humaines sont à l'origine d'extinctions massives d'espèces dans le monde entier qui soulèvent la question de l'impact de la perte de la biodiversité pour le fonctionnement des écosystèmes. Dans une étude publiée dans *Science Advances*, des scientifiques de l'université de Göttingen, du Centre allemand de recherche intégrative en biodiversité et du laboratoire d'étude de la Biodiversité marine de Montpellier apportent un nouvel éclairage à ce sujet. Les chercheurs ont assemblé en laboratoire des communautés bactériennes de diversités différentes et ont montré que, paradoxalement, une forte diversité pouvait entraîner une plus forte diversification évolutive. En suggérant qu'une diminution de la diversité risque aussi de limiter l'apparition de nouvelles espèces, ces résultats laissent entendre que la crise actuelle de la biodiversité aura des effets beaucoup plus durables que ceux déjà envisagés. Les conséquences de cette disparition d'espèces sans précédent, que certains scientifiques n'hésitent pas à qualifier de



sixième extinction, sont toutefois encore largement méconnues. L'étude fournit à ce propos de nouvelles pistes de réflexion. Dans un premier temps, les chercheurs ont constitué, en laboratoire, des groupes de microorganismes de diversité plus ou moins importante en utilisant différentes lignées de *Pseudomonas fluorescens*. En outre, deux types de ressources étaient mises à disposition de chaque communauté: une

ressource principale très attractive et un ensemble de ressources satellites qui l'étaient beaucoup moins. Les scientifiques ont ensuite étudié la diversification de la bactérie *Pseudomonas fluorescens* F113 dans ces différents groupes de bactéries. A raison de nombreuses générations par jour, les microorganismes permettent d'observer l'évolution en direct, ce qui serait impossible dans des communautés de macroorganismes constituées par

exemple de mammifères, d'oiseaux ou de reptiles.

### L'émergence de nouvelles espèces menacées

Au sein des groupes les plus riches en lignées bactériennes, l'équipe a pu constater que la forte compétition qui y règne amène peu à peu les bactéries à utiliser les ressources satellites. Au fil des générations, ces microorganismes finissent ainsi par évoluer vers de nouvelles stratégies axées sur l'exploitation préférentielle des ressources les moins attractives. Cette réorientation semble d'autant plus forte que la communauté compte de lignées bactériennes différentes. De manière assez paradoxale, les bactéries confrontées à davantage de compétition s'adaptent donc en se diversifiant encore plus. Ces résultats suggèrent que l'extinction actuelle des espèces risque non seulement de réduire le fonctionnement des écosystèmes mais aussi de limiter, à l'avenir, l'émergence de nouvelles espèces.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### TRIBY

Inventeur : Innoxia Date : 2015 Lieu : France

Un appareil que l'enfant transporte partout avec lui dans la maison et avec lequel il peut appeler papa ou maman en pressant sur un simple bouton. Triby, c'est aussi une radio et une enceinte Bluetooth.



**THE LAST SHIP  
BATAILLE NAVALE**


22h35



Le « Nathan James » tente de retrouver le sous-marin qui a attaqué le navire-hôpital. Sean, le commandant des mercenaires et du submersible, accueille Niels à son bord. Puis, il ordonne à ses hommes de torpiller le bateau de Chandler. Pour se protéger, le « Nathan James » passe en mode furtif. Pendant ce temps, Juan Carlos, le mercenaire capturé et blessé, annonce à Slattery qu'il veut collaborer.

**LES ENQUÊTES DE  
«DERRIERE LE POSTE»**


22h35



Retour sur les programmes les plus marquants du petit écran à travers des images d'archives et des témoignages de ceux qui y ont participé. Au sommaire : « Qui est qui ? » et « N'oubliez pas votre brosse à dents »... ces deux jeux ont connu un grand succès sur France 2 • « Le SAV » : d?couverture des secrets de fabrication de la pastille culte d'Omar et Fred • « Pékin Express » : dans les coulisses de la célèbre course autour du monde diffusée sur M6 • « Mon incroyable fiancé ? » : comment a été préparée cette fausse télé-réalité ? • « Union libre » : le magazine de Christine Bravo consacré à l'Europe a notamment révélé Nikos Aliagas, inconnu en France à l'époque • « Touche pas à mon poste ! » : Comment le talk-show de Cyril Hanouna est-il devenu un tel phénomène de télévision ?

**ENVOYÉ SPÉCIAL L'ÉTÉ**


23h05



Au sommaire : Calanques en eaux troubles. La pollution humaine et industrielle menace les calanques, l'un des plus beaux sites de la Méditerranée, qui s'étendent de Martigues à la Ciotat. - Paternité imposée. Certains hommes d?noncent une paternité qui leur est imposée. Comment se construisent les enfants issus de ces relations éphémères à - Buffets à volonté : une recette en or ! La formule buffet à volonté est rentable pour le restaurateur comme pour le client, mais la qualité? laisse parfois à désirer.

**LE BON, LA BRUTE ET LE  
TRUAND**


20h35



En 1861, pendant la guerre de Sécession, loin des combats, Blondin s'associe à Tuco, un truand, pour s'enrichir grâce à une combine. Blondin livre en effet le bandit à la justice contre la prime promise, avant de le sauver, à chaque fois, de la pendaison. Bientôt, les deux hommes partent à la recherche d'un trésor, caché dans un cimetière. Mais un certain Sentenza entend bien s'emparer de cet argent.

# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**LE CHEVAL ANDALOU,  
MONTURE ROYALE**


22h30



Pris de passion pour le cheval andalou, une race créée par des moines chartreux de Xérès à la fin du XVIe siècle, le réalisateur est parti à la rencontre d'éleveurs et de cavaliers hors normes. Il s'est pour cela associé au poète et amoureux des chevaux, Juan Llamas Perdigé, qui lui a ouvert bien des portes. L'occasion de retracer la lignée et l'histoire de ce pur-sang emblématique de l'Espagne. Chaque année, la cité de Xérès organise m?me en son honneur la Feria del Caballo (ou Fête du cheval), o? des cavaliers et leurs compagnes en robes gitanes parodent sur de somptueuses montures.

**COLD CASE  
COUP DOUBLE**


20h45



En 2002, deux adolescents de quinze ans ont été abattus le même jour dans deux endroits différents, mais au moyen d'armes similaires. Madison Reed dans son lycée d'un quartier chic et Skill Jones dans la rue d'un quartier ?l'abandon. Le gar?on avait expiré dans les bras de Kat Miller. Celle-ci décide de reprendre l'enquête.

**QU'EST-CE QUE JE SAIS  
VRAIMENT ?  
SPÉCIALE ANIMATEURS**


20h50



Les présentateurs reçoivent Virginie Guillaume, Estelle Denis, Stéphane Bern et Sébastien Cauet, venus jouer au profit d'une association caritative qui leur tient à cœur. Chacun à la tête d'un groupe d'étudiants, ils doivent r?pondre ? un questionnaire à choix multiple au cours de quatre manches abordant les thèmes suivants : musique, célébrités, géographie et société. Pour la demi-finale, un ?tudiant de chaque équipe rejoint la personnalité qui lui est associée. Les téléspectateurs peuvent ?galement participer en répondant en temps réel grâce ? l'application de la chaîne.

**THE DARK KNIGHT RISES**


22h35



Huit ans après la capture du Joker, et la mort de Harvey Dent, la pègre de Gotham a été mise au pas par le commissaire Gordon et ses hommes. Batman, qui a endossé la responsabilité? du meurtre de Dent, n'apparaît plus en ville. Bruce Wayne vit en effet retiré dans son manoir, organisant ponctuellement des événements mondains. C'est à l'occasion de l'un d'eux, que Selina Kyle, déguisée en serveuse, s'introduit dans le manoir. Parallèlement, en Ouzbékistan, des hommes masqués prennent d'assaut un avion de la CIA et libèrent son prisonnier, le dangereux Bane, qui se rend à Gotham.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Latri Bien Mhedi  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarjah : 021.000.7119.000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# STAR WARS VII

## HARRISON FORD AURAIT PU ÊTRE TUÉ PENDANT LE TOURNAGE

*Il l'a échappé belle. Harrison Ford aurait pu être tué dans un accident sur le tournage du dernier Star Wars en 2014, a estimé le parquet au cours d'une audience dans un tribunal britannique devant lequel la société Foodles Production a reconnu des failles dans la sécurité.*

*L'acteur américain de 74 ans avait eu la jambe gauche cassée après la fermeture soudaine d'une porte hydraulique sous laquelle il s'était engagé pendant un tournage dans les studios Pinewood, situés près de Londres, le 12 juin 2014.*



### Jean Imbert

**Prend la pose dans son restaurant avec Beyoncé et Jay Z**

Dans la série "Je suis le meilleur ami des stars", Laurent Boyer a du souci à se faire. Jean Imbert, l'heureux propriétaire de l'Acajou le resto préféré des people, a reçu à sa table Beyoncé et Jay Z.



### Amber Heard

**Furieuse que Johnny Depp bloque le divorce**

La semaine dernière, Johnny Depp ajoutait de nouveaux documents à son dossier à charge contre son ex, l'accusant de rendre délibérément leur divorce public. En effet, cette dernière refuse de signer un contrat de confidentialité avant que l'acteur ne lui donne accès aux détails de sa situation financière. Amber Heard a donc ajouté à son tour des documents à son dossier, récupérés par le site people TMZ. Elle accuse son ancien mari de bloquer volontairement le divorce et pointe du doigt la somme faramineuse du contrat de confidentialité qu'il veut lui imposer : pour chaque information divulguée sur la situation financière de Johnny Depp, elle devrait payer une amende de 100.000 dollars.

Fadjr	03h58
Dohr	12h55
Asr	16h44
Maghreb	20h04
Icha	21h38

**SALUANT UN HOMME DE PAIX QUI A LUTTÉ POUR L'INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL**

## Des journalistes algériens rendent hommage à Mohamed Abdelaziz

*Un hommage posthume a été rendu à Alger au défunt président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, par le Collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, saluant un homme de paix qui a lutté pendant 40 ans pour l'indépendance du Sahara occidental.*

Étaient présent à cet hommage, une délégation de la wilaya de Laayoune, conduite par le wali Mohamed Yeslem Beissat, d'anciens moudjahidines, des membres de la société civile algérienne et d'universitaires qui s'intéressent à la cause sahraouie.

Intervenant à l'occasion, Ammar Bakhouch, ancien journaliste à la télévision algérienne, a mis en avant les qualités du président Abdelaziz qui a milité durant toute sa vie pour le recouvrement de l'indépendance de son pays.

*"C'était un président humble qui était attentif aux problèmes de son peuple, un politique aguerri, un homme de paix et il l'a bien démontré lorsqu'il avait décidé en 1991 d'accepter, au nom du Front Polisario, de signer un accord de cessez-le-feu avec le Maroc, dans le cadre d'un plan de règlement du problème, à travers la mise en oeuvre des résolutions pertinentes de l'ONU, en permettant au peuple sahraoui d'exprimer son choix à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination libre et transparent",* a souligné M. Bakhouch qui compte à son actif plus de 20 reportages et enquêtes journalistiques sur le Sahara occidental.

M. Bakhouch a rappelé, en outre, que son premier sujet, dès son



recrutement à la Télévision algérienne, était consacré à la cause sahraouie, rappelant, dans ce cadre, que lors de l'envahissement des territoires sahraouis par le Maroc, en 1975, il se retrouvait à Laayoune occupée.

De son côté, Mustapha Aït Mouhoub, journaliste à l'APS, a tenu à rendre hommage à la femme sahraouie qui *"marque sa présence à chaque événement en lien avec le combat du peuple sahraoui. Elle*

*sait remplir sa mission de militante en dépit des circonstances difficiles dans lesquelles elle évolue".*

Hafida Amyar, journaliste au quotidien *Liberté*, décrit le défunt Mohamed Abdelaziz comme un *"homme fidèle à ses principes et à son peuple"*. La journaliste qui s'était rendue dans les territoires sahraouis en 1988, d'abord en tant que citoyenne, et ensuite 1995 en tant que journaliste, avait interviewé le président Abdelaziz,

décédé le 31 mai dernier des suites d'une longue maladie.

Abdelaziz Medjahed, officier supérieur de l'ANP à la retraite, a évoqué quant à lui, le volet militaire de la lutte du peuple sahraoui, soulignant le *"miracle militaire"* des combattants de l'Armée de libération sahraouie (ALS) qui transportaient leurs équipements militaires ou/et de combat à dos d'homme dans les territoires sahraouis.

*"Un Dien Bien Phu sahraoui"*, tel était le qualificatif que l'intervenant a attribué à la défaite cuisante dans de nombreuses batailles de l'armée d'occupation marocaine, administrées par l'armée sahraouie avant le cessez-le-feu.

Un film-documentaire intitulé *Sur les traces du chahid*, retraçant le parcours de combattant de Mohamed Abdelaziz a été projeté à cette occasion.

Le film produit par la télévision sahraouie s'est étalé longuement sur la disparition du président Mohamed Abdelaziz et sur la prompt réaction des institutions militaires et civiles sahraouies suite à son décès.

Cet hommage rendu au défunt président Mohamed Abdelaziz coïncide avec la tenue de la semaine culturelle sahraouie à Alger.

SUCCESSION DE BAN KI-MOON

### Nouveau vote informel le 5 août

Le Conseil de sécurité des Nations unies organisera, le 5 août prochain, son deuxième vote informel sur les candidats potentiels au poste de Secrétaire général de l'Onu. Celui-ci s'était rencontré, jeudi dernier à huis clos, pour un premier vote informel, dont les résultats n'ont pas été publiés.

Jusqu'à présent, 12 candidats, dont la moitié est constituée de femmes, sont en lice pour briguer cette fonction. Parmi eux, les sérieux prétendants sont constitués de l'ancien Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés, Antonio Guterres, de l'ex-président slovène, Danilo Turk, et de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova.

La Charte de l'Onu stipule que le Secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité lequel ne recommandera en définitive qu'un seul candidat pour approbation.

Avant que le résultat final soit révélé, plusieurs votes informels seront organisés entre les 15 membres du Conseil de sécurité.

Les diplomates expliquent que cette procédure permet d'informer les candidats sur leur classement dans la course et à d'encourager ceux parmi eux n'ayant que peu de soutien à se retirer.

Le Secrétaire général en fonction, Ban Ki-moon, termine son mandat à la fin de l'année 2016.

ENQUÊTE SUR L'ATTAQUE CONTRE UNE ÉGLISE EN FRANCE

### Un adolescent né en Algérie arrêté

Un adolescent âgé de 17 ans, né en Algérie, a été placé en garde à vue, avant-hier, dans le cadre de l'enquête autour de l'attaque terroriste contre une église située près de Rouen en France et revendiquée par Daech, a annoncé hier François Molins, procureur de Paris, lors d'une conférence de presse.

*"Il s'agit du frère cadet d'un homme parti en Syrie au printemps 2015 avec les papiers d'identité d'Adel Kermiche (premier des deux terroristes identifié)",* a précisé le procureur. *"Le deuxième terroriste est en cours d'identification"*, selon *Le Figaro* qui cite toujours François Molins.

TÉBESSA

### Trois enfants tués par une explosion de gaz

Deux fillettes âgées de 4 et 7 ans et un bébé de 14 mois ont été tués, lundi, par l'explosion, suivie d'un incendie, d'une bombe de gaz dans une habitation de la commune de Cheria, à 45 km à l'ouest de Tébessa. La maman, brûlée au 3<sup>e</sup> degré et qui, en dépit des flammes, avait tenté de sauver ses petits, a été hospitalisée pour des soins intensifs au centre hospitalier de Batna.

RIADH EL-FETH

### Incendie à dans une boîte de nuit

Un incendie s'est déclaré, dans la matinée d'hier, dans une boîte de nuit située à Riadh El-Feth, le Triangle, a-t-on appris de Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la Protection civile. *"Le gérant de l'établissement, blessé, a été évacué"*, selon lui. On ignore les raisons de l'incendie.

CARAMBOLAGE À BORDJ-MIRA

## 2 morts et 7 blessés

Un carambolage spectaculaire s'est produit, à hauteur du viaduc de Bordj-Mira, à 60 km à l'est de Bejaia, non loin de l'entrée nord des tunnels de Kherrata, vers 21h30 avant-hier, faisant 2 morts et 7 blessés dont deux graves, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le drame s'est produit lorsqu'un camion poids lourd de type double ponts a perdu le contrôle, en raison d'une panne de son système de freinage, à la sortie du tunnel. De fait, il a percuté et embouti, un fourgon de transport de voyageurs, convoyant à son bord toute une famille de 10 personnes se rendant à un mariage dans le village d'Ait Driss, se trouvant dans la région.

Avant de retourner sur la voie, le fourgon, entraîné par la violence du choc, a précipité à son tour, dans sa course 3 véhicules légers et deux fourgonnettes.

Deux de ses passagers, une mère de 32 ans et son bébé de deux ans ont été éjectés par-dessus les balustrades, faisant un envol de



vers l'Oued Agrouin, situé à 70 m de profondeur, sous le pont.

Les deux victimes sont mortes sur le coup, a-t-on précisé, indiquant que les autres blessés ont tous été dénombrés parmi les voyageurs du fourgon.

53 éléments de la Protection civile, 04 camions d'intervention, 05 ambulances et 04 véhicules légers ont été engagés sur les lieux du sinistre ou en plus des blessés, il a été

dénombré plusieurs personnes en état de choc, a-t-on également indiqué.

Cette voie, communément appelée le couloir de la mort, est régulièrement le théâtre d'accidents aussi spectaculaires que mortels. Depuis le début de l'année à fin mai dernier, il y a été déploré 221 accidents ayant engendré 24 blessés et 02 morts, selon un décompte de la Protection civile.